

Première séance, mardi 18 mai 2021

Présidence de Sylvie Bonvin-Sansonens (VCG/MLG, BR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
Communications				
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Etat de Fribourg (2020)	Entrée en matière générale	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction des finances	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction des finances	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2021-DFIN-10	Rapport et comptes	Banque cantonale de Fribourg. Rapport de gestion 2020	Discussion Vote	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2021-DFIN-13	Rapport et comptes	Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF). Rapport relatif aux comptes 2020	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Chancellerie d'Etat	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-CE-132	Rapport d'activité	Chancellerie d'Etat	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
				<i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Pouvoir exécutif	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-CE-132	Rapport d'activité	Conseil d'Etat	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Pouvoir législatif	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction de la santé et des affaires sociales	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Dominique Butty <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction de la santé et des affaires sociales	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Dominique Butty <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2021-DSAS-32	Rapport d'activité	Rapport d'activité 2020 de l'Hôpital fribourgeois (HFR)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Dominique Butty <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2021-DSAS-25	Rapport d'activité	Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). Rapport d'activité 2020	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Dominique Butty <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction de la sécurité et de la justice	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Elias Moussa <i>Représentant-e du gouvernement</i> Maurice Ropraz
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction de la sécurité et de la justice	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Elias Moussa <i>Représentant-e du gouvernement</i> Maurice Ropraz
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Pouvoir judiciaire	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Elias Moussa <i>Représentant-e du gouvernement</i> Maurice Ropraz

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2021-DSJ-35	Rapport et comptes	Office de la circulation et de la navigation OCN - rapport de gestion 2020	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Elias Moussa <i>Représentant-e du gouvernement</i> Maurice Ropraz
2021-GC-36	Rapport	Office de la circulation et de la navigation OCN rapport sur l'exécution du mandat de prestation 2016 - 2020	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Elias Moussa <i>Représentant-e du gouvernement</i> Maurice Ropraz
2021-GC-61	Election judiciaire	Juge itinérant-e (20-50%) auprès de la Cellule judiciaire itinérante	Scrutin uninominal	
2021-GC-62	Election judiciaire	Assesseur-e à la Justice de paix de la Singine (formation en psychologie)	Scrutin uninominal	
2021-GC-63	Election judiciaire	Assesseur-e- (gestion des biens - contrôle des comptes) à la Justice de paix de la Glâne - Poste 1	Scrutin uninominal	
2021-GC-64	Election judiciaire	Assesseur-e (gestion des biens - contrôle des comptes) à la Justice de paix de la Glâne - Poste 2	Scrutin uninominal	

La séance est ouverte à 14 h 00.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Benoît Rey, Suzanne Aebischer, Eric Collomb, Jean-Daniel Schumacher, Roger Schuwey, Ralph Alexander Schmid, Bruno Marmier et Patrice Jordan.

M^{mes} et MM. Didier Castella, Olivier Curty et Jean-Pierre Siggen, conseillères et conseillers d'Etat, sont excusés.

—

Communications

La Présidente. Je vous demande de bien vouloir respecter à nouveau les prescriptions sanitaires émises par l'OFSP, soit :

- > de garder la distance de 1,5 m entre vous, de rester à votre place et de limiter le plus possible vos déplacements ;
- > de porter le masque durant toute la session dans l'espace de Forum Fribourg.

Par avance je vous remercie de bien vouloir suivre scrupuleusement ces règles de conduite.

- > Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

—

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62 Etat de Fribourg (2020)

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)

Entrée en matière générale

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). La Commission des finances et de gestion s'est réunie à huit reprises pour examiner les comptes 2020, qui vous sont présentés. Ces séances ont eu lieu en présentiel. Préalablement à l'examen en plénum de la CFG, toutes les Directions ont été visitées par deux rapporteurs de notre commission pour un examen plus détaillé. La CFG adresse ses remerciements les plus sincères aux membres du Conseil d'Etat et à leurs collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et les réponses apportées à nos questions et plus particulièrement à M. le Directeur des finances et à son secrétaire général ainsi qu'à M. le Trésorier d'Etat. Les rapporteurs de chaque Direction vous feront un rapport spécifique au fil de la session lors de l'examen de détail des comptes. Pour ma part, je me contenterai de considérations générales sur l'ensemble des comptes de fonctionnement et des investissements, sur quelques points de gestion en particulier ainsi que sur les recommandations de la CFG.

Le compte de résultats de l'Etat de Fribourg présente un excédent de revenus de 800 000 francs (+400 000 francs par rapport au budget 2020) après amortissements et provisions aux différents fonds. Les revenus sont en progression de 217 600 000 francs (+5,8%) à 3 938 000 000 francs, au même titre que les dépenses d'ailleurs. Les opérations de clôture totalisent 20 millions de francs nets, dont +85 millions d'attributions à la provision en faveur des dépenses et mesures COVID-19 et -65 millions de prélèvements sur provisions, 50 millions de la BNS et 15 millions du HFR. Le résultat après opérations de clôture affiche donc un excédent de revenus de 20,8 millions de francs malgré les coûts COVID-19 de cette première année de pandémie, qui ont eu un impact de 111 millions de francs sur les comptes 2020. Cela illustre l'excellent exercice 2020.

Les dépenses supplémentaires de 217,2 millions de francs ont été influencées par les variations suivantes: versement à la provision COVID-19 de 85 millions; attribution au fonds de relance: 50 millions; prestations HFR (y compris celles liées à la COVID-19 et les compléments de décompte pour l'année précédente): 32,8 millions; mesures cantonales de soutien liées à la COVID-19: 21,6 millions; charges d'assainissement de l'HFR: 21,4 millions; frais d'intervention liés à la COVID-19: 16,8 millions; hospitalisations hors canton: 15 millions; EMS: 9 millions; personnel auxiliaire HES-SO//FR: 7 millions.

A noter aussi les charges en moins suivantes: amortissement des subventions d'investissement (notamment énergie et bâtiment SLL): 6,8 millions; entretien et aménagement des sites liés à la politique foncière active: 6 millions.

Les revenus supplémentaires sont de 117,4 millions de francs et ont été influencés par les variations suivantes, pour n'en citer que les plus importantes: répartition supplémentaire du bénéfice de la BNS: 99,3 millions; prélèvements sur provisions, dont BNS et financement hospitalier: 50 millions; dissolution de provisions RPT: 40 millions; revenus extraordinaires divers et assainissement HFR: 21,4 millions; prélèvements sur le fonds de relance: 8,8 million.

Les revenus en moins sont les suivants: part à l'impôt anticipé: -15,3 millions - à son niveau le plus bas depuis dix ans, cela en raison d'une correction de la Confédération; prélèvement sur le fonds de politique foncière active: 5 millions.

En termes de revenus fiscaux, les variations sont les suivantes: impôt direct des personnes physiques: +27,8 millions; personnes morales: -6 millions. On remarque au passage que le PF17 est maintenant entièrement réglé et que le résultat se rapproche des prévisions. Les impôts fonciers, droits de mutations et impôts sur les successions et donations: +6,8 millions; impôts sur les loteries, véhicules à moteur et chiens: -1,7 millions. La fiscalité cantonale évolue de plus 1,7% par rapport à 2019.

A noter encore une péréquation financière qui remonte à 390 millions de francs, soit +6,5%, et des prélèvements sur fonds et financements spéciaux de 245 millions, soit 150 millions de plus qu'en 2019 – nous en connaissons les raisons. Enfin, adaptation à la baisse sur l'espérance des rendements fiscaux en raison de la pandémie pour des raisons de prudence. Les charges de personnel représentent 34% des charges de fonctionnement avec 1,3 milliard de francs, en augmentation de 32 millions. Ce sont donc 110,4 EPT supplémentaires qui ont été constatés par rapport aux comptes 2019, dont 79,5 pour l'éducation et 36 pour l'administration. Les subventions cantonales font un bond en 2020. Alors que leur croissance se situait entre 28 et 46 millions de francs les 5 dernières années, les subventions 2020 ont augmenté de 125,1 millions de francs à 1,6 milliard. Les raisons principales sont les prestations HFR (+34 millions), les mesures de soutien cantonales COVID-19

(22 millions), la contribution aux communes en lien avec RFFA (19 millions) ou encore les hospitalisations hors canton (14 millions).

A noter enfin au bilan, mis à part les importants mouvements de provisions, la mise en compte d'une provision de 325 millions pour la dette en faveur de la Caisse de pension de l'Etat, écriture jugée correcte vu que le montant est connu et que l'engagement est ferme.

Les investissements ont été inférieurs au budget de 54,8 millions de francs pour une somme totale d'investissements bruts de 133,1 millions, en retrait de 48 millions par rapport à 2019. Dans les investissements propres, on peut citer par exemple les écoles pour 15,6 millions, les routes (15,5 millions), les achats de bâtiments (14 millions), le SBat (7,1 million) et l'Université et sa bibliothèque (7,1 million).

Voici maintenant quelques points de gestion sur lesquels la CFG s'est penchée lors de ses discussions. Premièrement, COVID-19: à la demande de la CFG, un rapport a été rendu sur l'impact COVID-19 sur les comptes 2020. Il en ressort en très résumé un impact chiffrable de 77,1 millions de francs sur les charges, notamment les mesures cantonales de soutien à l'économie (24,4 millions), les aides financières aux hôpitaux publics (31 millions) et les autres charges liées à la crise (21,7 millions, dont 16 à l'OCC et à la Task Force de la DSAS). Les charges en moins sont en revanche très difficiles à évaluer. On peut penser par exemple aux développements informatiques (7 millions), aux déplacements (3,3 millions), à l'énergie (3,3 millions) ou encore aux réceptions et formations, mais cela reste d'ordre mineur. Les revenus en moins issus des impôts sont chiffrés à 34 millions de francs, principalement sur le revenu des personnes physiques (23 millions). D'une manière générale, il est à constater que la crise a été bien gérée et nous remercions vivement la DFIN et l'Administration des finances pour ce rapport, mis à disposition rapidement. La crise n'étant pas terminée, ce dossier reste évidemment à suivre pour les années 2021 et 2022.

Deuxième point: l'HFR. Concernant cette institution, il est très difficile d'isoler les impacts COVID-19. La couverture totale est estimée à 34 millions de francs, dont 28 en guise d'acompte pris sur l'année 2020. L'espoir est faible de voir ces montants compensés par la Confédération ou les assureurs. Il a aussi été discuté du départ du directeur médical et du retard important de la mise en place de nombreuses recommandations de l'Inspection des finances. Le rapporteur en charge de la DSAS vous fera un commentaire plus détaillé.

Troisième point: le bois. L'exploitation du bois, qu'il soit pour l'énergie, la construction ou le papier, a été abordée. Plus de détails vous seront fournis - ici aussi - par le rapporteur de la DIAF.

Quatrième point: les transports: la situation est tendue pour les transporteurs en Suisse, dont les TPF, à majorité détenus par l'Etat, ceci en raison de la pandémie. Une reprise des voyages après le déconfinement n'a pas été constatée dans la mesure espérée et une influence durable du télétravail est à craindre. Le subventionnement fédéral des lignes non rentables a aussi été thématiqué, le sujet étant complexe, je n'entrerai pas ici dans les détails.

Cinquième point: le Service de l'environnement. L'externalisation de certaines tâches au SEn a été abordée, notamment sous l'angle de la partialité pour les entreprises mandatées. Ce point sera aussi abordé par la rapporteure au moment de l'examen des comptes de la DAEC.

Sixième point: la sous-commission SBat. Concernant la réorganisation du Service des bâtiments, les signaux sont positifs avec les nouvelles personnes en place, notamment la cheffe de service et l'architecte cantonal, deux postes dont les missions et les compétences sont distinctes. Le calendrier de mise en place de la réorganisation est en cours d'élaboration, je recommande d'écouter, à ce sujet aussi, le rapporteur de la Commission.

Enfin, le SITel. Les dépenses informatiques de l'Etat hors Université sont de 43,7 millions, soit de 7 millions en-dessous du budget, principalement en raison de retards pris pour divers projets, dont le projet SAP.

Les comptes 2020 affichent un quasi-équilibre du compte de résultats, cela avec un recours accru aux fonds et provisions et grâce à des revenus extérieurs non prévus. Les prestations étatiques ont pu être maintenues, les recettes fiscales, améliorées. Les engagements de l'Etat-employeur pour l'adaptation du régime de prévoyance professionnelle pèseront sur les budgets futurs. Les conditions de travail ont été très difficiles dans certains secteurs d'activité et nous remercions les collaboratrices et collaborateurs pour leur travail. Grâce à la maîtrise des charges, la situation financière de l'Etat demeure bonne et - vous l'aurez constaté - l'exercice 2020 est excellent.

En conclusion, la Commission des finances et de gestion a accepté le décret à l'unanimité.

Godet Georges, Directeur des finances. Les comptes 2020 présentent un résultat positif avec un excédent de 0,8 million de francs, malgré les coûts Covid, dont je vais bien évidemment vous parler. Si les revenus augmentent de 5,8% par rapport aux prévisions budgétaires,

cette évolution s'explique essentiellement par la progression significative et non prévue de certaines recettes et par un recours relativement massif aux fonds et aux provisions.

Concernant les recettes non prévues, il faut tout d'abord relever le versement de la part au bénéfice de la BNS d'un montant de 99,3 millions de francs. Au chapitre de la fiscalité cantonale, les revenus se sont avérés légèrement supérieurs au budget malgré les effets de la pandémie. Globalement, les recettes atteignent 1428,4 millions, soit une augmentation de près de 27 millions de francs par rapport aux prévisions budgétaires, signifiant un écart positif de + 1,9%. Les recettes fiscales propres au canton se sont donc améliorées, et ceci malgré la situation conjoncturelle que nous connaissons. Cette évolution démontre notamment que les estimations faites dans le cadre la réforme de la fiscalité des entreprises se confirment. Sans la pandémie, nous aurions en effet enregistré quelque 34 millions de francs supplémentaires au niveau des revenus fiscaux.

Toujours au chapitre des revenus, nous avons en outre procédé à divers prélèvements sur les fonds et dissout des provisions pour un montant de 90,8 millions de francs de plus que prévu au budget, ceci afin de financer les aides et les engagements liés aux efforts dans la lutte contre le Covid. Ce montant nous permet d'une part de financer le plan de relance décidé à l'automne dernier avec un fonds doté de 50 millions de francs. En 2020, ce sont ainsi 4,1 millions de francs qui ont pu être prélevés sur ce nouveau fonds afin de couvrir les premières dépenses liées aux mesures Covid.

J'en viens maintenant aux charges de fonctionnement, dont le total dépasse de 217 millions de francs le montant initialement prévu au budget. Toutefois, si l'on défalque les charges supplémentaires liées à la crise sanitaire, le montant s'avère inférieur aux prévisions budgétaires.

Globalement, les charges supplémentaires nettes en lien avec la pandémie se sont élevées à 77,1 millions de francs dans les comptes 2020, dont 24,4 millions de francs se rapportant aux différentes mesures de soutien à l'économie et 31 millions de francs concernant un soutien aux hôpitaux publics. Un montant de 15,9 millions de francs est imputable aux charges spécifiques à l'Organe cantonal de conduite et à la Task Force DSAS. Plusieurs autres charges sont également attribuables à la pandémie mais n'ont pas généré de dépenses supplémentaires par rapport au budget.

En résumé, Covid aura coûté quelque 77 millions de francs de charges en plus et près de 34 millions de revenus en moins, soit un effet total direct sur les comptes de l'Etat 2020 de 111 millions de francs.

En raison des engagements et des charges à venir en lien avec la pandémie et non prévus au budget 2021, le Conseil d'Etat a en outre décidé de créer une provision de 85 millions de francs. Au vu de l'évolution de la situation depuis le 1^{er} janvier de cette année jusqu'à ce jour, il est fort probable que cette provision soit totalement utilisée, voir même insuffisante.

Concernant les dépenses du compte des investissements, elles sont inférieures de 29,2% à ce qui avait été estimé initialement. Une partie de la contraction des investissements est bien évidemment imputable aux effets de la pandémie.

Hors Covid, j'aimerais encore signaler deux éléments : premièrement un montant de 19,2 millions de francs destiné à financer le soutien temporaire alloué par l'Etat en faveur des communes et des paroisses dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme fiscale des entreprises, un montant qui a été versé conformément au budget.

Deuxièmement, il faut aussi relever les effets de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat sur la fortune. Le peuple fribourgeois ayant accepté la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF), les comptes 2020 enregistrent formellement l'engagement de l'Etat vis-à-vis de la CPPEF, à savoir le financement à venir des mesures transitoires et compensatoires. A cet effet, un nouvel engagement d'un montant de 325 millions de francs a été intégré au bilan 2020, réduisant d'autant la fortune nette de l'Etat ; fortune dont la décre est cette fois clairement amorcée.

Pour conclure, j'aimerais remercier mes collègues du gouvernement ainsi que les responsables des unités administratives qui ont contribué au respect du budget. Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs de la fonction publique pour leur engagement et la qualité de leur travail malgré les conditions difficiles auxquelles il a fallu faire face tout au long de l'année 2020 en raison de la pandémie.

Fort heureusement, la situation financière favorable de notre canton nous a permis d'affronter sous l'angle financier la pandémie et ses effets avec une relative sérénité et d'assumer nos responsabilités. Malgré les incertitudes quant à la durée et à l'intensité des effets liées à la pandémie, le Conseil d'Etat se veut résolument optimiste. Il continuera bien évidemment à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population et endiguer les effets de la pandémie sur l'économie du canton tout en assurant les prestations de l'Etat sur le long terme.

Au vu de ces considérations, je vous demande, au nom du Conseil d'Etat, de bien vouloir entrer en matière sur les comptes 2020 et de les accepter.

Chassot Claude (VCG/MLG, SC). Qui, aujourd'hui, aurait l'outrecuidance d'annoncer un mécontentement en face des chiffres présentés dans le cadre des comptes 2020 de l'Etat de Fribourg. Une gestion cohérente et efficiente des deniers publics doit donc analyser les ressources en fonction des priorités budgétaires établies, contrôler l'affectation des fonds, et, surtout en

ces temps incertains liés aux turbulences engendrées par une pandémie qui s'est invitée malgré nous, songer aux adaptations qui s'imposent, ces dernières devant cibler au mieux les secteurs de notre économie qui sont les plus touchés sans oublier le quotidien des habitants de ce canton, qui sont tributaires de nombreuses prestations de l'Etat.

Pour l'instant le château fort tient bon, mais jusqu'à quand? Nous avons pu compter sur de solides réserves financières constituées durant des périodes plus fastes, étonnamment sur une fiscalité cantonale en bonne santé si l'on s'en réfère aux impôts directs sur les personnes physiques et sur leurs revenus avec un peu plus de 50 millions. Dans la foulée, nous y ajoutons la progression des impôts fonciers et sur les gains en capital, les traditionnels droits de mutation, baromètre d'une bonne santé de l'immobilier cantonal, et enfin les impôts sur les successions et donations qui ont conservé leur ascension malgré tout.

Au début du mois de mars, on nous annonçait que la Banque nationale suisse enregistrait un bénéfice de 20,9 milliards de francs, montant tout de même conséquent même si l'on pouvait avoir une larme à l'œil en pensant aux 48,9 milliards de 2019. Soyons raisonnables avec ces petits problèmes de riches, car finalement et selon les réglementations en vigueur nous pouvons compter sur la distribution de 6 milliards, la moitié pour la Confédération et deux tiers pour les cantons. Notre Banque nationale a aussi des reins solides si l'on considère que son stock d'or est tout de même constitué de 1040 tonnes de ce fameux métal jaune, qui a généré une plus-value de 6,6 milliards de francs en 2020. Que dire de la BNS si ce n'est « le bonheur en plus »?

Cela étant, notre canton a eu également sa part de gâteau et c'est tant mieux. Pour finir, les quelques 800 000 frs, 785 819 frs pour être précis, d'excédent de revenu sont presque insignifiants. Les 102 millions du compte des investissements en excédent de dépenses passent la rampe. Il en est de même des 13 millions de l'insuffisance de financement. Quant au degré d'autofinancement qui avait été annoncé à 59,6 au budget 2020, il est passé à 87,3 aux comptes de ce jour.

Sans entrer dans des explications que nous a déjà fournies le rapporteur et qui ont été apportées au cours de nombreuses séances de la Commission des finances et de gestion, chacune et chacun d'entre vous aura pu également parcourir les différentes informations. A ce titre, notre groupe Vert Centre Gauche exprime sa satisfaction par rapport aux résultats obtenus. Nous saluons au passage — je ne sais pas si c'est encore une dernière empreinte de notre ministre des finances en partance, le connaissant particulièrement bien cela ne m'étonnerait qu'à moitié — la constitution du bas de laine de 85 millions, qui sera employé assez rapidement pour répondre aux dépenses de l'Etat pour sa lutte contre les retombées de cette pandémie, qui n'en finit pas de se poursuivre. Jusqu'à quand? Bien malin qui pourra le dire. Cette pandémie tient en otage les finances de l'Etat. Jusqu'à quand pourrons-nous résister à ce feu nourri ? Jusqu'à quel montant l'Etat pourra-t-il calmer, colmater les brèches? Les fonds et provisions seront-ils suffisants pour toujours assurer au mieux les prestations de l'Etat? Quels choix devront impérativement s'opérer? Autant d'interrogations auxquelles devront répondre un Grand Conseil et un Conseil d'Etat unis pour un avenir imprégné de bon sens, de pragmatisme, en dehors de tout calcul électoral, surtout en cette fin d'année 2021, où les cartes politiques seront à redistribuer, sans oublier que l'humain reste au centre de nos préoccupations.

C'est avec ces quelques remarques et considérations que notre groupe Vert Centre Gauche entre en matière sur les comptes 2020 de l'Etat de Fribourg.

Moussa Elias (PS/SP, FV). Le groupe socialiste a attentivement examiné les comptes 2020. Durant cette année difficile, marquée par des confinements successifs, par un ralentissement de toute l'économie et par un accroissement des dépenses sanitaires, nous prenons acte avec une certaine satisfaction du fait que les comptes de l'Etat de Fribourg bouclent avec un léger bénéfice grâce à un apport important de la BNS.

Cette satisfaction est toutefois mitigée, car si, certes, les dépenses induites par la crise sanitaire, dépenses imprévisibles et donc non-budgétisées, ont été importantes, nous relevons aussi que des économies ont été réalisées en raison de reports ou annulations de projets. Le ralentissement est particulièrement visible dans les comptes d'investissement, avec un recul de près de 30%.

Donc oui, de prime abord, nous pouvons être tentés d'afficher un large sourire et de nous féliciter de la bonne santé financière du canton, qui même en pleine crise sanitaire n'affiche pas de déficit mais arrive même à constituer une nouvelle provision COVID à hauteur de 85 millions et à créer en fond de relance de 50 millions. On n'ose pas imaginer le résultat de ces comptes sans crise sanitaire...

Or, le groupe socialiste émet quelques doutes quant à une lecture aussi enthousiaste des comptes 2020. En réalité, c'est bien l'apport supplémentaire de près de 100 millions de la BNS et le fait de retomber à des niveaux des années 2016-2017 des investissements, soit un fort recul des investissements, qui ont permis ce résultat. Pour notre groupe, il est donc à présent primordial que les montants prévus pour les différents investissements soient effectivement investis et que la fâcheuse tendance des reports de crédits d'investissements soit stoppée une fois pour toutes. Il nous paraît également absolument crucial que les montants attribués à la lutte contre les effets de la crise sanitaire soient dépensés rapidement.

En effet, un plan de relance ou des crédits d'investissements qui immobilisent comptablement des moyens mais qui ne sont pas dépensés ne relancent pas l'économie de notre canton, ne permettent pas de maintenir les emplois dans notre canton et n'aide aucunement, concrètement, toutes celles et ceux qui ont été touchés le plus fortement par les conséquences de la crise sanitaire. Tout comme un non au crédit pour Bluefactory n'aidera pas à relancer l'économie fribourgeoise, alors que, par exemple, l'entreprise totale fribourgeoise, les 46 entreprises sous-traitants et les 320 professionnels concernés n'attendent que de concrétiser les 25 millions prévues pour la construction du bâtiment B sur le site Bluefactory, si vous me permettez ce petit clin d'œil à la votation cantonale du 13 juin prochain.

Au-delà du simple examen des comptes 2020, le PS demande donc que l'Etat concrétise rapidement les différentes mesures du plan de relance décidé par le Grand Conseil ou les investissements repoussés par des reports de crédit année après année. Seule une relance rapide et tangible aidera toute l'économie et permettra notamment de stabiliser les revenus, étant précisé que nous sommes convaincus que les diminutions d'impôts décidées avant la crise sanitaire et votées en pleine crise, ouvrent la porte à un déséquilibre structurel. Il va sans dire que le PS s'opposera à toute nouvelle mesure structurelle et d'économies qui seraient présentée dans les prochaines années en raison du déséquilibre structurel créé par l'actuelle majorité de ce Conseil avec les différentes baisses fiscales votées en pleine crise sanitaire.

C'est avec ces quelques remarques que le groupe PS prend acte des comptes 2020, tout en remerciant vivement l'ensemble du personnel de l'Etat, qui durant l'année écoulée a assuré le maintien des différentes prestations de qualité en faveur de l'ensemble de la population. Nous pensons ici bien évidemment à tout le personnel du secteur de la santé, mais également aux enseignantes et enseignants ou au personnel de l'administration générale, qui a également fortement été sollicité pour apporter les réponses adéquates à de nombreuses questions souvent inédites en raison de la crise sanitaire et provenant de toutes la population. Merci.

Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV). Le groupe UDC a pris connaissance des comptes 2020 équilibrés. L'équilibre des comptes 2020 est surtout le fruit des dissolutions de réserves et de provisions, quand bien même les recettes d'impôts des personnes physiques ont augmenté plus que prévu. C'est l'occasion de saluer la politique de prudence de ces dernières années, qui nous a permis de constituer les réserves nécessaires pour faire face aux conséquences financières de la pandémie Covid-19.

En effet, ce n'est pas moins de CHF 245 millions qui ont été prélevés dans les provisions ou les fonds pour présenter des comptes équilibrés en 2020. Relevons notamment le prélèvement de CHF 50 millions dans la provision BNS, auxquels s'ajoute le dividende extraordinaire de la BNS de 99 millions perçus en 2020, entièrement passé en recettes. Dans le passé, rappelez-vous, une partie du dividende de la BNS était mis en réserve. Au 31.12.2020, il ne reste que 53 millions dans la provision BNS, par ailleurs unique réserve latente au bilan, car toutes les autres provisions constituées, le sont pour des engagements futurs certains tels que la provision pour les effets de la réforme fiscale des entreprises ou celle pour les Institutions subventionnées affiliées à la Caisse de pension de l'Etat.

Malheureusement, la pandémie ne s'est pas arrêtée au 31.12.2020. C'est dire si nous aurons encore besoin de ressources financières en 2021 pour faire face aux dépenses Covid, par ailleurs généreusement votées par le Grand Conseil. Et c'est là que les choses deviennent inquiétantes, car évidemment les ressources financières se sont considérablement réduites en 2020. A cela s'ajoute le fait que la fortune non affectée de l'Etat n'est plus que de CHF 11,4 millions après le prélèvement de CHF 325 millions au titre d'engagement pour l'assainissement de la Caisse de pension après le oui du peuple fribourgeois en novembre dernier. Ainsi, dès lors que les conséquences financières de cette pandémie vont perdurer, il est du devoir du Conseil d'Etat de réfléchir aux mesures à prendre pour éviter des déficits futurs ou un endettement de l'Etat. Dans cette perspective, toute hausse d'impôt ou de taxes serait malvenue, car elle aurait surtout pour effet de tuer dans l'œuf la reprise économique que nous attendons tous, surtout une fois retirées les indemnités RHT, qui maintiennent encore sous perfusion quelques entreprises et dont certaines semblent abuser allègrement.

Pour ma part, afin d'éviter des déficits futurs, je me permets de faire la proposition suivante : geler les embauches de personnel à l'Etat. Une telle mesure peut être prise rapidement et sans conséquences notables sur l'activité économique, ni même sur les prestations de l'Etat. En effet, il s'agirait de geler globalement les embauches sans pour autant pénaliser les secteurs d'activité nécessitant du personnel supplémentaire telle que la police ou l'enseignement par exemple. Mais toute nouvelle embauche dans ces secteurs stratégiques, serait alors compensée par un départ naturel (démission ou retraite) dans l'administration centrale. Une telle mesure permettrait aussi de ralentir la croissance des emplois publics et finalement le poids de l'Etat dans l'économie fribourgeoise. Comme l'a démontré une étude de l'UBS, le secteur public pèse plus lourdement à Fribourg que dans les autres cantons.

Je doute néanmoins que le CE ait ce courage politique, surtout en année électorale. Mais il n'est pas exclu, dans une année ou deux, que le futur ministre des Finances soit contraint de ressortir des tiroirs de la Direction des finances le message de 2013 relatif aux mesures structurelles et d'économies afin de s'en inspirer.

Avec ces considérations, le groupe UDC acceptera les comptes 2020.

Dafflon Hubert (*PDC/CVP, SC*). Je pense que vous êtes nombreux dans cette salle à avoir pris connaissance avec grande satisfaction, et même surprise, des très bons résultats des comptes 2020 de notre cher canton de Fribourg. J'ai été, à titre personnel, aussi impressionné du montant en question. On se rapproche gentiment des 4 milliards. La semaine dernière, j'ai écouté une émission télévisée française, un interview d'Anne Hidalgo, maire de la ville de Paris, qui disait que le budget de la ville de Paris est de 8 milliards d'euros. Notre cher canton de Fribourg, qui a une population environ dix fois inférieure à Paris, a plus ou moins la moitié de ce budget, ce qui est déjà pas mal. En même temps, ces 3,9 milliards représentent 12 300 frs par habitant de ce canton et par année ou plus de 1000 frs par habitant et par mois, ce qui est quand même une somme considérable.

Le résultat est équilibré. C'est un peu un exercice d'équilibriste à quelque part pour arriver à pareillement équilibrer ces comptes, tenant compte de la pandémie qui sévit toujours et encore et surtout de l'introduction de la réforme fiscale. Il faut bien le dire, l'équilibre a pu être assuré grâce à un recours important à des fonds et des provisions sciemment mis de côté ces dix dernières années. Les charges sont maîtrisées. Les principaux écarts sont les provisions COVID de 85 millions, des fonds à la relance pour 50 millions, des aides au HFR par rapport au COVID pour 32 millions de francs. Ce qui satisfait particulièrement le groupe du Centre, dont je ne suis pas le porte-parole actuellement, c'est que la masse salariale évolue en parallèle à la fiscalité cantonale. Je pense que c'est un indice qui est quand même aussi satisfaisant. On veut des prestations de qualité. On voit que la masse salariale, qui est importante dans le budget de l'Etat, correspond à l'évolution de la fiscalité cantonale, voire reste en deçà. Dans ce sens-là, je ne peux pas partager l'avis du collègue Peiry tout à l'heure, qui souhaite un moratoire sur les engagements personnels. Je pense que dans l'enseignement, dans la santé, dans la police, s'il faut du personnel supplémentaire, c'est bien aussi dû au fait de l'évolution démographique de notre population. Par rapport à la démographie, Monsieur le Conseiller d'Etat, ce que j'ai regretté dans les documents, c'est je n'y ai pas trouvé une corrélation, un rapport qui montre bien masse salariale, fiscalité cantonale et démographie. Je pense que ce serait important qu'on ait ces trois données pour voir leur évolution les unes par rapport aux autres.

Les revenus sont aussi en hausse. Je pense que c'est une bonne nouvelle pour équilibrer ces comptes. La BNS nous a gratifiés de 99 millions de francs,

agréable

surprise par rapport à la péréquation intercantonale, qui affichait une décroissance permanente ces dernières années et qui s'est stabilisée avec une légère augmentation. Vous avez toujours dit, Monsieur le Conseiller d'Etat, que finalement si on perd à la péréquation c'est une bonne nouvelle. J'ai envie de dire que pour cette fois tant mieux, cela nous a donné quelques millions de plus dans les comptes 2020. Surprise positive, l'impôt sur les personnes physiques atteint 22 millions. Très bonne chose. En revanche, l'impôt anticipé affiche moins 15 millions, j'ai appris par le rapporteur que c'est avant tout un erreur de la Confédération au niveau du décompte de l'impôt anticipé. L'équilibre a été maintenu grâce à ces recours importants aux fonds et provisions.

Si je devais donner une note un peu moins bonne sur l'exercice, c'est une note que nous avons déjà rapportée plusieurs fois, il y aurait la question des investissements. Le collègue Moussa l'a aussi cité.

Je trouve qu'il y a un problème. Sur dix ans il y a un delta de 20, 25 ou même 30% entre les montants votés et les montants investis. Je pense qu'en période de difficultés économiques c'est justement là qu'on devrait investir, avoir un rôle anticyclique qui permet d'aller de l'avant aussi pour nos entreprises. Nous avons un delta de quasiment 50 millions en 2020. Je pense qu'il y a une priorité à donner au Conseil d'Etat aux prochaines législatures: faire en sorte qu'entre ce qui est voté et ce qui est dépensé il y ait une adéquation totale. Sinon, les gens doivent se demander s'ils ne votent pas des choses inutiles puisque personne ne les réalise.

Concernant la fiscalité des personnes morales, c'est pour moi la question phare de tous ces comptes. Comment a-t-on pu tenir compte de l'effet PF17 dans les comptes 2020 vu qu'on est au début de la réforme de l'imposition des personnes morales? J'aimerais bien vous entendre par rapport à vos projections.

Personnellement, je suis satisfait de voir le résultat. Il y a une certaine dépression au niveau des entrées des personnes morales qui était connue, qui était prévue. De toute évidence, je suis convaincu que nous sommes sur la bonne voie de ce côté-là. Je partage l'avis du collègue Peiry tout à l'heure, ce ne serait en tout cas pas le bon moment de vouloir augmenter d'une quelconque façon les impôts tant des personnes physiques que des personnes morales par rapport à la pandémie. Notre canton a les reins solides et cela, on le voit dans ses comptes 2020.

Globalement, ce que l'on peut dire, c'est que l'effet COVID, cela a été dit par le rapport... [*temps de parole écoulé*].

Wüthrich Peter (*PLR/FDP, BR*). Des chiffres noirs malgré la pandémie, un léger bénéfice de 800 000 frs, c'est le résumé général des comptes. Le groupe libéral-radical a examiné ces comptes en détail. Il reviendra évidemment lors de l'examen en détail des différentes directions. On peut constater que les dépenses sont maîtrisées et que la planification va dans la

bonne direction. Cela nous réjouit. Le fait qu'on ait eu besoin de recourir aux fonds et aux provisions de la BNS nous paraît pertinent et juste. L'anticipation aussi de la réforme de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg est à saluer.

J'aimerais juste, au niveau des conclusions, en venir aux éléments qui ont impacté cette année 2020. Cela a été relevé par tous ceux qui ont pris la parole avant moi. Je ne veux pas y revenir en détail, mais on constate quand même la progression significative et non prévue de certaines recettes par un recours relativement massif à la fortune grâce à une bonne maîtrise des charges courantes. C'est cela, l'important point qui est à relever, la maîtrise des coûts et cela durant toute votre période, Monsieur le Conseiller d'Etat Godel, boursier économiste et percepteur en chef du canton de Fribourg. Comme je pense que c'est la dernière fois que vous présentez ces comptes, je tiens vraiment personnellement à vous féliciter et à vous remercier pour votre travail.

Avec ces paroles, le groupe libéral-radical entre en matière pour ces comptes, qui sont parfaitement maîtrisés.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Comme lien d'intérêt, je suis membre de la Commission des finances et de gestion depuis plusieurs années déjà et j'ai pu observer attentivement ces dernières années l'évolution financière de notre canton.

Je m'exprime à titre personnel et souhaite exposer quelques éléments de réflexion sur la situation financière actuelle et sur les perspectives, aussi en terme institutionnel.

Tout d'abord, concernant la situation actuelle, je trouve que nous devons nous réjouir de celle-ci. Ces comptes 2020, les derniers de la législature, sont importants et représentatifs à plusieurs titres. Ils affectent formellement les fonds pour l'assainissement de la caisse de prévoyance et ils démontrent que la réforme fiscale des entreprises n'a pas péjoré les prestations publiques. Surtout, ces comptes restent bénéficiaires malgré les effets financiers négatifs de la pandémie – plusieurs dizaines de millions de francs en 2020 – et cela sans recourir à l'emprunt. Au terme de cette législature, on ne laisse pas de dettes aux générations futures et d'une façon générale le Conseil d'Etat a gardé la ligne fixée. On doit avoir l'honnêteté de le relever comme de rappeler la bonne gestion de la crise par le Conseil d'Etat.

Qu'en est-il des perspectives et des points à améliorer? Ceux-ci sont nombreux. Je souhaite citer par exemple la gestion des investissements publics, qui révèlent des failles qui ne sont plus acceptables, mais aussi des réformes nécessaires de certains services. Je veux notamment parler du Service des bâtiments et du Service de l'enfance et de la jeunesse, mais également aider le HFR, qui aura besoin de notre soutien politique et financier. Tous ces points sont suivis par la Commission des finances et de gestion, qui n'a néanmoins, et je vous le rappelle, pas de pouvoir décisionnel.

Sur un plan plus politique, la fiscalité trop forte des personnes physiques reste pour moi un frein au développement économique de notre canton, qui a pourtant tout pour bien faire.

Il y a aussi les questions climatiques et de développement durable. Plutôt que de viser des effets d'annonce et d'investir d'immenses sommes d'argent, il faudra trouver de façon consensuelle des solutions pragmatiques et efficaces en comptant sur les capacités d'innovation de nos entreprises.

En profitant de cette tribune pour remercier, une fois n'est pas coutume, mes collègues de la Commission des finances et de gestion pour le travail intense réalisé en 2020, je vous demande d'entrer en matière et d'accepter les comptes 2020.

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). Quelques remarques de mon côté pour donner suite à vos interventions.

Tout d'abord, il y a une demande de poursuivre rapidement les investissements. Ce sujet a été thématiqué à la Commission des finances et de gestion et elle se rallie absolument à ce constat. Depuis plusieurs années, les investissements ne sont pas entièrement utilisés. Il sera donc vraiment opportun, surtout dans ce contexte de pandémie, de pousser à la réalisation des investissements qui sont prévus.

Concernant la proposition de gel des embauches à l'Etat, ce sujet n'a pas été thématiqué. Je laisserai donc le commissaire du gouvernement répondre s'il le désire, de même qu'au sujet de la question relative à la démographie en lien avec les recettes fiscales et son pourcentage.

Pour corriger, je n'ai pas dit qu'il y avait une erreur de la Confédération sur l'impôt anticipé mais qu'il y a des écritures correctives. C'est un sujet qui est complexe et qui est non maîtrisable par le canton. C'est peut-être ce qui est le plus frustrant, on constate en fait l'augmentation ou la baisse. Comme c'est un sujet assez technique je laisserai aussi volontiers le commissaire du gouvernement intervenir à ce sujet.

Godel Georges, Directeur des finances. Merci à l'ensemble des députés pour vos considérations et votre satisfaction générale, avec quelques modérations notamment de M. le Député Moussa. J'y reviendrai.

Je vous dis tout de suite: attention. M. le Député Dafflon a dit que l'Etat a les reins solides. Vous connaissez ma philosophie, quand on croit qu'on a gagné on a déjà perdu. La vigilance est toujours et sans exception de mise.

J'en viens maintenant aux différentes remarques. M. le Député Chassot, merci pour les félicitations, mais vous avez surtout parlé d'avenir. Je pense que c'est un point important et le gouvernement a déjà anticipé. Vous l'avez vu, dans les comptes 2020 que vous devez approuver cet après-midi, nous avons dissout des fonds de 85 millions: 20 millions qu'il y a du résultat des comptes 2020, 50 millions de la BNS et 15 millions d'une provision que nous avons faite. 85 millions sont donc pour des dépenses COVID en 2021 qui n'ont pas pu être budgétisées. Je crois que c'est un élément important. Je l'ai dit à l'entrée en matière. Peut-être que cela ne suffira pas.

Deuxième élément positif, plusieurs ont cité la Banque nationale. Nous avons dans le budget 2021, selon mes souvenirs, 75 millions. Nous avons encaissé environ 149 344 000 francs, ce qui nous permet d'avoir 74 millions supplémentaires. Nous avons donc à disposition en 2021 159 millions pour assumer la pandémie. J'espère bien sûr que ce soit suffisant. Si nous avons fait ces provisions de 85 millions, je l'avais dit au gouvernement, c'est que je ne voulais pas laisser une ardoise à mon successeur, parce que je crois que c'est aussi le rôle du gouvernement d'anticiper. On peut dire que là il l'a fait.

J'en viens maintenant aux investissements. M. Moussa l'a dit, il a en partie raison mais pas sur tout. Vous avez notamment dit, si je vous ai bien compris, que les comptes sont excellents grâce au fait que nous n'ayons pas assez investi. Il est vrai que nous n'avons pas assez investi, mais je rappelle que si nous avons 50 ou 60 millions non investis, ce n'est pas ce montant-là qui figurera dans le compte de fonctionnement mais c'est le 10%, puisqu'on amortit de 10% sur la valeur résiduelle. Si nous avons 60 millions non investis, ce sont 6 millions de bénéfice dans le compte de fonctionnement. Puisque j'ai la parole, sur les investissements, je vous donne à 100% raison. Le gouvernement doit travailler pour mieux pouvoir réaliser. Ces quatre dernières années, ce sont 160 millions qui n'ont pas été investis. Je trouve que cela est dommage. Il y a différentes considérations. Il faut peut-être revoir les méthodes, travailler plus en entreprise générale ou totale. C'est à discuter. D'autre part, il y a tout ce volume d'oppositions quand il y a des projets et cela ralentit. Je vous donne l'exemple des articles dans les journaux sur des procédures de marchés publics pour l'Université. Une année après, nous avons eu le résultat du tribunal: le gouvernement a gagné sur toute la ligne, mais je n'ai pas vu plus de deux lignes dans les journaux. Tous ces éléments font que ça traîne. Idem pour la route Marly-Matran, j'ai lu dernièrement ou le Directeur de l'aménagement nous a informés du nombre d'oppositions qu'il y a à traiter avant de pouvoir aller de l'avant avec ces investissements. Je trouve que c'est dommage, mais la situation est comme ça. Cela n'empêche pas de se poser des questions et de trouver des solutions pour aller plus vite dans les investissements.

J'en viens aux remarques de M. le Député Peiry. Vous avez parlé de prudence, de faire attention, qu'il ne faut pas augmenter les impôts. Je crois que vous avez raison. En clair, je n'ai pas envie que mon successeur ressorte le dossier des mesures d'économies que nous avons réalisées en 2013. Vous pouvez demander à tous mes collègues, ma collègue de la Direction de la santé, et je vous assure qu'elle est cohérente, car elle dit toujours qu'on était les deux seuls à l'époque qui disaient qu'il y aura des problèmes à l'avenir si on n'est pas prudent. A chaque fois qu'on fait le budget, je dis de faire attention. Si on n'a pas la rigueur nécessaire chaque année, vous aurez des problèmes à venir. C'est assez simple. Lors d'une journée au blanc, mes collègues m'ont demandé de faire des recommandations pour la suite. C'est assez simple. C'est comme dans vos propres ménages. Vous ne pouvez pas dépenser plus que ce que vous ne gagnez. On sait ici que, d'une manière générale, l'augmentation des charges se situe autour de 2%. L'année dernière, le budget que vous avez adopté était de 1,8%. C'est cette maîtrise, toujours cette maîtrise, une ligne claire, qu'il faut maintenir. Pour ne pas embaucher des gens pendant une année ou deux comme le défend M. Peiry, je veux bien le dire à mes collègues. Quand je suis strict, qu'est-ce qu'il se passe au budget? On fait des propositions pour créer des postes supplémentaires indépendamment de la rigueur du gouvernement. Cela est arrivé ces deux dernières années et je peux vous dire que j'ai déjà des annonces qui ne sont pas encore des postes. Le Grand Conseil tranchera. Je les ai et je peux vous les donner, chiffres à l'appui. Les demandes claires et précises, c'est comme ça que ça se passe. Je peux déjà vous dire que le nombre de postes demandés je l'ai. C'est assez impressionnant. Nous aurons l'occasion, bien sûr, d'en reparler. Je vous assure, Monsieur le Député Peiry, je n'arriverai pas à vous suivre, parce que quelque devra être fait. Ce qu'il faut, ce n'est pas la seule

maîtrise des postes mais celle de l'ensemble des charges. Ce n'est pas à un seul secteur qu'il faut toucher. Il faut avoir une vision globale. Je vous donne quelques exemples, puisqu'on est là pour en parler. On a eu parfois des discussions au sein du gouvernement pour montrer notre collégialité. On se demandait si ça ne serait pas plus simple de donner une enveloppe à chaque direction et que chacune se débrouille. En fait, si on a un gouvernement collégial et que tout le monde veille tirer à la même corde, ça ne peut pas se passer comme ça. J'ai deux de mes collègues, une ici assise à ma droite sur le plan géographique, et l'autre sur ma gauche, le Directeur de l'instruction publique. Vous savez que dans le domaine du social et de la santé les coûts augmentent de 2% par année, dans le domaine de la formation aussi. Vous ne pouvez pas dire que l'on donne 2% à tout le monde. Cela veut dire que pour donner plus aux uns, il faut renoncer à augmenter les autres. C'est ça, l'art du gouvernement, de trouver des solutions collégiales. Je peux vous dire que ça fonctionne et que la confiance existe avec les cinq membres du gouvernement. C'est réjouissant.

M. le Député Dafflon, vous avez parlé de la masse fiscale et de la masse salariale. C'est quelque chose que j'ai à cœur, que j'ai introduit depuis 2012, parce qu'à l'époque on n'arrivait pas à financer la fonction publique avec la fiscalité. Aujourd'hui, on fait un graphique depuis des années où on montre l'équilibre qu'il y a dans ces différents domaines, ce qui me paraît indispensable. C'est de montrer où on se situe d'année en année, avec aussi l'indice des prix à la consommation, les entrées de la Confédération qui sont importantes avec la RPT. Ce n'est pas positif sous l'angle économique, mais il faut bien reconnaître que cela nous arrange.

En ce qui concerne votre question précise, je crois que le président de la Commission des finances et de gestion et le rapporteur l'ont signalé. Nous sommes parfaitement dans les chiffres avec la RFFA. Je l'ai dit, j'avais présenté un tableau à la Commission des finances et de gestion. En clair et en simplifié, s'il n'y avait pas eu COVID, on aurait 34 millions de plus d'impôts dans les comptes dont 26 pour les personnes physiques et 8 pour les personnes morales. Si vous alignez ces chiffres, on est parfaitement conformes aux chiffres qu'on avait donnés pour la réforme de la fiscalité. C'est important.

Encore un élément important par rapport à la question de M. le Député Claude Chassot, pour l'avenir et pour le budget 2021, que vous avez accepté, on a diminué les rentrées fiscales de l'ordre de 50 millions par rapport à la pandémie et aussi, sauf erreur, de 45 ou 48 millions par rapport aux baisses fiscales. Nous avons donc anticipé et cela a démontré, avec les chiffres que je vous donne maintenant et ces 34 millions supplémentaires, que la diminution de la fiscalité qui a été proposée et acceptée par le Grand Conseil tient totalement la route.

J'en viens aux dernières interventions. Monsieur le Député Dietrich, merci pour vos remerciements. Cela ne peut que nous réjouir. Encore une fois, c'est un travail d'équipe. Ce n'est pas le Directeur des finances qui peut tout faire. C'est un travail d'équipe et cette équipe fonctionne à merveille. C'est comme ça que nous avons réussi ces résultats, comme d'ailleurs pour la Caisse de pension. Un conseiller ne peut rien faire. Il faut toujours un travail d'équipe pour réussir les projets.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé à l'examen de détail.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Direction des finances

Rapporteur-e:	Piller Benoît (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)

Examen de détail

Piller Benoît (PS/SP, SC). L'examen des comptes de la Direction des finances DFIN a eu lieu le 26 avril dernier. Avec mon collègue Bruno Boschung, nous avons été reçus par Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel, Monsieur le Secrétaire général Pascal Aeby et Monsieur le Trésorier Laurent Yerly, que nous remercions pour l'accueil et pour les réponses aux questions que nous avons soulevées.

Pour les comptes généraux de la DFIN, les revenus sont 9.4% au-dessus du budget à 2'216 millions, les charges de la Direction se montent à 346 millions soit 65% au-dessus du budget. A relever 1.2 million de revenus extraordinaires. L'excédent de revenu se monte à 1'870 millions, 3% en dessus du budget 3.9% de plus que les comptes 2019.

Pourquoi des revenus et des charges supérieurs au budget ? On notera l'ouverture des nouveaux comptes ouverts pour des frais liés au COVID ainsi que, au centre de charges *Administration des finances*, une répartition supplémentaire du bénéfice de la BNS, 99.3 millions reçus et, pour mémoire, rien n'est mis au budget sous ce poste. Pour les dépenses, ce sont 85 millions qui ont été versés aux provisions pour les mesures COVID.

Au centre de charges qui encaisse le plus, le *Service cantonal des contributions*, on relèvera une augmentation de 2.3% avec des revenus se montant à 1'390 millions. L'impôt sur le revenu des personnes physiques, est en hausse, (il passe de 837 millions à 859.5 millions) alors que l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est en-dessous du budget (de 4.5 millions : 151.5 millions au lieu de 156) de même que l'impôt sur le capital des personnes morales, où le budget n'est pas atteint (pour 1.5 millions, 19.5 millions aux comptes). Le produit de l'impôt sur les successions et donations augmente et passe de 5.4 millions à 7.4 millions.

La CFG suit toujours avec attention les comptes du SITel, *Service de l'informatique et des télécommunications*. Les charges du Service s'élèvent en 2020 à 58,3 millions soit 6 % de moins que le budget mais à même hauteur que les comptes 2019. A noter que le SITel reçoit une enveloppe informatique se montant à 50.7 millions. Cette enveloppe se calcule en additionnant 3 positions comptables que l'on retrouve dans toutes les directions. Ce sont :

- > 3113.000 Achats de matériel et de logiciels informatiques,
- > 3130.049 Travaux informatiques effectués par des tiers, et
- > 3153.000 Entretien de matériel et de logiciels informatiques.

L'enveloppe était pour 2020 de 50.7 millions au budget – aux comptes, 43.7 millions ont été dépensés.

Le SITel utilise un processus de réallocation de budget, processus décrit dans une directive, qui a été transmise à la CFG. Ce processus doit permettre au SITel d'être plus agile dans son travail et de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. En 2020, 16.7 millions ont été réalloués entre les projets. La CFG suit attentivement ce nouveau processus, qui, ajouté aux reports de crédits, ne simplifie pas les comparaisons budget/comptes.

Au centre de charges *Recettes et dépenses générales*, on mentionnera une charge de 1,42 million comptabilisée pour les primes en faveur du personnel HFR données sous forme de bons *Kariyon*. Ce montant est couvert par un prélèvement sur une provision constituée entre autres pour des mesures en faveur du personnel. Enfin, 50 millions sont versés dans le nouveau fonds du plan de relance 2020-2022 décidé par le Grand Conseil.

Pour les investissements, l'excédent de dépenses est de 4.6 millions alors que 24.8 millions étaient au budget. Cette diminution est compréhensible en année de pandémie.

Godel Georges, Directeur des finances. Je remercie le rapporteur de la Commission pour son excellent rapport. J'ajoute un élément: il a relevé les millions de francs de réallocations pour le SITel. C'est indispensable pour faire avancer les projets. On doit avancer avec la digitalisation. C'est important pour les prestations, celles fournies aux services de l'Etat d'une part, celle fournies à la population, de l'autre.

Pythoud-Gaillard Chantal (PS/SP, GR). Le groupe socialiste a pris connaissance avec attention du message relatif aux comptes de l'Etat, notamment de la partie concernant la Direction des finances.

Nous y avons constaté que le poids global des impôts diminue, comme le démontre le tableau en page 42 du message. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est en hausse alors que l'impôt sur les bénéfices ainsi que l'impôt sur le capital des personnes morales est en-dessous du budget. Nous nous inquiétons de l'évolution des rentrées fiscales pour les entreprises, sachant que les déclarations d'impôt de 2020 rentrent maintenant et que fort probablement, au vu des répercussions de la pandémie sur l'économie, la baisse de ces rentrées fiscales sera accentuée.

Nous avons pu constater à quel point l'argent public peut être utile, même indispensable, pour permettre à tous, individus, collectivités et entreprises, de surmonter la crise. Ceux qui se plaignaient du trop d'Etat ont d'ailleurs été les premiers à exiger le soutien de l'Etat.

La fortune de l'Etat baisse. Les rentrées fiscales provenant des entreprises, aussi.

On peut se demander si c'était vraiment une idée pertinente de baisser si fortement le taux des impôts.

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Il s'agit d'une question qui porte à la fois sur le rapport et sur les comptes. Je propose de vous la poser maintenant.

Dans le message DFIN-62, page 6, on lit: *Au vu des importants défis économiques et sanitaires à venir en lien avec la crise du COVID, le Conseil d'Etat a décidé de dissoudre à hauteur de 50 millions de francs la provision liée aux risques sur le bénéfice de la BNS afin de constituer une nouvelle provision de 85 millions de francs destinée à couvrir les charges induites par la pandémie.* En page 7, on lit: *De nombreuses mesures ont été mises en place générant des dépenses qui n'étaient pas prévues au budget. Globalement, les charges supplémentaires nettes par rapport au budget en lien avec la pandémie du COVID-19 se sont élevées à 77 millions de francs, dont 24,4 millions de francs se rapportant aux différentes mesures de soutien à l'économie et 31 millions de francs concernant un soutien aux hôpitaux publiques. Un montant de 15,9 millions de francs est en outre imputable aux charges spécifiques à l'OCC et à la Task Force DSAS.*

J'en arrive à mes questions. Si on a dépensé 77,1 millions en 2020 alors que c'était une année fortement touchée par les deux vagues de la pandémie, à quoi va-t-on attribuer les 85 millions mis en réserve?

Deuxièmement, en raison de cette pandémie, beaucoup d'argent n'a pas été dépensé, principalement dans les investissements. A-t-on estimé ces montants? Est-ce que ces retards pourront être rattrapés en 2021?

Piller Benoît (PS/SP, SC). Je remercie mes collègues pour ces commentaires et questions. Je peux juste partiellement répondre pour la dernière, les estimations de ce qui n'a pas été dépensé. La Commission des finances et de gestion a reçu des données, mais c'est extrêmement difficile à chiffrer.

Pour le reste, je laisse M. le Commissaire répondre.

Godel Georges, Directeur des finances. A la question de M^{me} la Députée, je réponds clairement : oui, c'était une bonne idée de baisser les impôts. Je crois que d'autres l'ont dit tout à l'heure à l'entrée en matière. Je pense que c'est important d'améliorer le pouvoir d'achat des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Les chiffres qui vous sont présentés démontrent que nos estimations tenaient la route, puisque nous avons, malgré ce que vous avez dit, une augmentation de la fiscalité par rapport au budget, même si sous l'angle des personnes morales j'ai donné les explications par rapport au COVID. Je répète aussi, pour ce qui concerne 2021, que nous avons revu à la baisse nos estimations par rapport au COVID.

Pour la deuxième question, à quoi vont servir les 85 millions mis en réserve, on ne sait pas tout ce qui va se passer. Aujourd'hui, on a besoin d'argent. S'il n'est pas dépensé, alors il ne sera pas dépensé, mais je vous assure, à la vitesse où ça va, on voit qu'il y aura pas mal de dépenses. Je donne un exemple qui me vient à l'esprit. Vous avez fait un plan de relance de 63,3 millions, si mes souvenirs sont bons. On avait dissout ou créé une provision en dissolvant d'autres provisions pour 50 millions. Il manque 13 millions pour le financement de ces projets. Voilà une des réponses. Deuxième réponse, dans l'opération qu'il y aura, on a parlé tout à l'heure de l'impôt anticipé et des problèmes de la Confédération vis-à-vis de cela. On sait déjà que pour 2021 l'impôt anticipé sera de l'ordre de 10 à 15 millions inférieurs à ce qu'on a mis au budget.

Je pense que gouverner, c'est prévoir et le gouvernement a prévu suffisamment, notamment avec la BNS. J'espère que cela suffira et cela permettra à mon successeur ou à mes successeurs de présenter aussi des comptes positifs en mai 2022. J'écouterai cela avec beaucoup d'attention.

En ce qui concerne les investissements, j'ai le Directeur, notre président du gouvernement, ici présent. On aimerait bien sûr investir plus. Encore une fois, l'argent qui n'est pas dépensé figure dans la fortune. C'est la fortune qui ne diminue pas. L'implication sur le compte de fonctionnement, c'est le 10%, comme je l'ai indiqué tout à l'heure à M. le Député Moussa. Le gouvernement doit se poser des questions sur ce qu'il peut faire pour améliorer les investissements. Je l'ai dit tout à l'heure et je le répète, on a déjà eu l'occasion d'en parler avec le président du gouvernement. Est-ce qu'il faut faire plus de projets en entreprise générale ou totale? Je répète aussi, parce que notre président n'était pas là, tout le problème des oppositions. Le nombre d'oppositions que vous avez pour la route Marly-Matran retarde les projets, Monsieur le Président, en tout cas d'une année. Tout cela n'améliore pas la situation. J'ai cité encore d'autres exemples. On aimerait bien avancer plus, mais pour le moment c'est ainsi. C'est 160 millions que nous n'avons pas investis ces quatre dernières années. C'est dommage, mais il faut mettre en avant ces projets pour qu'ils se réalisent ou trouver des solutions pour les faire avancer.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction des finances

Rapporteur-e:	Piller Benoît (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1406)
Remarque:	Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.

Discussion

Piller Benoît (PS/SP, SC). On peut relever dans ce rapport que l'AFin s'est mise à disposition de l'Organe cantonal de conduite pour l'appuyer dans les questions d'ordre financier. Des dispositions ont été prises au sein de l'AFin afin de garantir les prestations essentielles liées au trafic des paiements ainsi que pour assurer la mise à disposition des moyens financiers extraordinaires nécessaires, d'abord pour les aspects sanitaires (matériel de protection), puis dès la mi-année pour soutenir les secteurs économiques touchés.

L'an passé, la DFIN a aussi été fortement sollicitée par l'important dossier de la révision de la *Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat*.

Encore quelques chiffres et pourcentages :

- > On peut lire dans le rapport que 80% des contribuables utilisent le logiciel *Fritax* pour remplir leur déclaration d'impôts et que toutes nos factures seront bientôt munies d'un code QR!
- > Le *Service du personnel et d'organisation (SPO)* nous dit veiller à ce que chaque mois, quelque 19'500 personnes (personnel de l'Etat et institutions) reçoivent leur salaire.
- > Le *Service du cadastre et de la géomatique (SCG)* nous informe que 82 % de la superficie du territoire cantonal sont gérés de façon numérique (environ 138 000 hectares).
- > Enfin on lit dans ce rapport, au chapitre *Registre foncier (RF)*, que 87 % du total des immeubles du canton (soit 222 038) sont entièrement informatisés. On parle ici des données du registre foncier sur support informatique et pas du raccordement à FTTH...

Berset Solange (PS/SP, SC). Dans le rapport d'activité, on peut lire effectivement que la crise COVID a souligné le rôle central du SITel, ce que nous pouvons bien sûr aisément imaginer. On lit aussi que de nombreuses directives et ordonnances ont été édictées et nous espérons vraiment que cela va améliorer le fonctionnement de ce service. Il est mentionné également que le SITel a présenté et discuté un mécanisme de réallocation, Monsieur le Rapporteur et Monsieur le Commissaire viennent d'en parler. Lorsque l'on connaît les règles budgétaires et la loi sur les finances... je me posais pas mal de questions en prenant connaissance de cette histoire de réallocations dans le rapport. D'autre part, dans le service des ressources humaines, il est noté qu'une nouvelle section a été créée pour gagner en efficacité et cela pour le bénéfice de tout le service. Quel beau vœu là, magnifique ! Soit, mais en parallèle on lit que plusieurs transformations de postes ont été faites, qu'il y a eu des relances de recrutements parce qu'on n'arrivait pas à recruter, qu'un accent a été mis sur le marketing RH. Alors ça, ça m'a quand même un petit peu interpellée, que pour finir tous les postes d'encadrement sont repourvus sauf celui de directeur adjoint, poste qui n'a qui n'a pas été remplacé. Si on lit à travers les lignes, comme on pourrait le faire, tous ces éléments montrent, Monsieur le Commissaire, qu'il y a certainement des problèmes au SITel. Ce service a fait l'objet depuis plusieurs années de nombreuses questions posées par mes collègues député-e-s. Les réponses sont toujours : *Circulez, il n'y a rien à voir, tout va très bien.*

Monsieur le Commissaire, avec ces difficultés au niveau des RH, avec ce système de réallocation de crédits, ne serait-il pas temps que vous preniez le taureau par les cornes de manière globale afin d'analyser le fonctionnement de ces services en profondeur et d'y apporter les propositions qui lui permettraient de fonctionner à satisfaction?

Piller Benoît (PS/SP, SC). Je remercie ma collègue Solange Berset pour ses questions. Au sujet des réallocations, je peux juste vous confirmer que la Commission des finances et de gestion suit avec attention ce processus, qui est très, très, très compliqué. Pour le reste, en ce qui concerne le personnel, je laisserai Monsieur le Commissaire répondre.

Godel Georges, Directeur des finances. C'est avec beaucoup de plaisir que je réponds à M^{me} la Députée Solange Berset. Tout d'abord, j'insiste pour dire que les réallocations sont nécessaires et indispensables et je peux vous dire que c'est une délégation du Conseil d'Etat, suivant les montants, qui décide des réallocations et que cette délégation est composée du président du gouvernement, du Directeur des institutions et de moi-même et on siège, de manière générale, une fois par mois. Deuxièmement, vous avez pu voir l'efficacité du service informatique de l'Etat de Fribourg avec la pandémie. En moins de 10 jours, les collaboratrices et les collaborateurs étaient capables de travailler en télétravail. Dites-moi si c'est efficace ou pas! J'aime bien les critiques, mais il faut aussi voir le travail efficace qui est fait, avec des métiers où il nous manque des collaboratrices et des collaborateurs, parce que le marché des ingénieurs dans ce domaine – mais également dans le domaine du génie civil, et ce n'est pas notre président du gouvernement qui va me contredire – eh bien, il manque une génération d'ingénieurs. Je suis mes services avec beaucoup d'attention et, Madame la Députée, je peux vous dire qu'il y aura bientôt 15 ans que je prends le taureau par les cornes. Bon, il y a des paysans qui écornent maintenant, mais je sais de quoi je parle et j'ai toujours fait le nécessaire. Si vous voulez des explications plus précises, je vous invite à mon bureau et je vous donnerai plus de détails.

Mais je vous donne un dernier élément, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, pour vous montrer l'efficacité. J'ai un mail ici qui dit ceci: "Le projet de vote à distance n'aurait pas pu voir le jour aussi rapidement sans le projet Fribourg 4.0 de M. le Conseiller d'Etat Godel. En effet, les outils mis à disposition dans le cadre de ce projet ont été des facteurs-clés de la possibilité de pouvoir ne serait-ce qu'imaginer des votes à distance. Derrière Fribourg 4.0, Monsieur le Directeur du SITel, se retrouve toute votre équipe, tous les experts en sécurité, en réseaux, en infrastructures, qui permettent à des informaticiens tels que moi de bénéficier d'un support de qualité, d'outils adaptés et de conseils avisés. Grâce à cette puissante collaboration entre nos services respectifs, les votes à distance ont pu voir le jour. Permettez-moi, Monsieur le Directeur du SITel de vous demander de remercier, au nom du Grand Conseil, l'ensemble de vos collaborateurs. » Signé Christophe Dupasquier.

Avec ces réponses, j'espère vous avoir convaincus de l'efficacité de mes services.

- > L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

Rapporteur-e:	Gobet Nadine (PLR/FDP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Rapport/message:	22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Les comptes de résultats 2020 de la DAEC bouclent avec un excédent de charges inférieur aux prévisions, soit avec une diminution de 2,6% par rapport au budget. Au niveau des charges, l'écart est de - 12,9 millions alors que pour les revenus, il représente -9,8 millions. Le compte des investissements présente un excédent de dépenses de -5,3 millions par rapport au budget 2020.

Evolution des emplois : En 2020, la DAEC compte 404.97 EPT avec 9 apprentis (-3 par rapport au budget 2020) et 7 stagiaires (+4 par rapport au budget). L'écart avec le budget 2020 est au total à -8.85 EPT. En ce qui concerne les centres de charges, je me limiterai à quatre points, celui concernant les répercussions financières sur les transports publics en raison de la pandémie du Covid-19 ayant été abordé par le rapporteur général dans l'entrée en matière.

Au *Secrétariat général*, au compte de résultats, on constate Fr. 750'000.- de moins dans les revenus qui résultent du fait que la provision de Fr. 700'000.- pour le développement durable n'a pas été utilisée à la position 4511.007. Le fonds pour le développement durable s'élève à 2,2 millions à fin 2020, soit la même situation qu'aux comptes 2018 et 2019.

Au *Service des constructions* et de l'aménagement, concernant la taxe sur la plus-value, on constate que 3.8 millions étaient prévus au budget 2020 alors qu'il y a Fr. 0.- dans les comptes 2020, du fait que les décisions de taxation sont suspendues depuis avril 2020 jusqu'à la révision de la LATEC. Un avant-projet de modification de la LATEC, résultant de travaux de différents groupes de travail, a été mis en consultation publique par le DAEC jusqu'au 10 juin 2021 et l'objectif est en principe une entrée en vigueur des modifications au 1^{er} janvier 2022.

Au *Service de l'environnement*, nous avons posé des questions sur les prestations de service par des tiers d'une manière générale dans ce service et les informations suivantes nous ont été données. La législation dans le domaine de l'environnement est complexe et très étendue. Le SEn est chargé d'appliquer seul 8 lois, 40 ordonnances cantonales et fédérales, ainsi que 3 règlements et 8 arrêtés cantonaux. A cela s'ajoutent des dispositions légales que le SEn applique en collaboration avec d'autres services (12 lois et 51 ordonnances). Au total, la mission du Service est définie par 122 bases légales. Au vu des moyens à disposition, il est difficile pour ce service d'assumer pleinement la mission définie par l'ensemble de ces bases légales. N'étant pas en capacité, en termes de personnel, d'assumer l'entier de la mission qui lui est confiée, le SEn s'appuie ponctuellement sur l'aide de bureaux externes pour assurer une partie de sa mission de base.

Cette situation n'est pas nouvelle pour le SEn. Différentes analyses de prestations ont été menées au fil des années, tantôt réalisées uniquement à l'interne, tantôt réalisées par ou grâce à des mandataires externes. Entre 2019 et 2020, le SEn a entamé de façon volontaire une nouvelle analyse complète de ses prestations. L'objectif de cet exercice était de mettre en équilibre le catalogue des tâches exécutées par le SEn et les ressources à disposition afin d'identifier les risques et d'apprécier la nécessité et l'opportunité de l'intervention du Service. Son but était d'utiliser les ressources à disposition de la manière la plus efficiente et transparente possible. Toutes les prestations du Service ont été analysées et évaluées. Pour chacune d'entre elles les options suivantes ont été envisagées : « à alléger / à renforcer / à déléguer / à reporter / à abandonner ». Sur cette base, un catalogue d'actions a été défini afin d'ajuster les prestations du Service. Ces travaux de rationalisation sont toujours en cours.

Le SEn attribue parfois selon ses besoins des mandats à des bureaux d'ingénieurs afin de tenir sa mission de base et respecte strictement les règles des marchés publics. En ce qui concerne la répartition des mandats, pour des raisons d'équité, le SEn veille, lors de l'application de procédures de gré à gré, à attribuer des mandats à un grand nombre de bureaux d'ingénieurs. En général des mandats sont confiés à des tiers pour conduire des études, des analyses spécifiques dont le SEn n'aurait ni les compétences, ni le temps de réaliser. Ces travaux ne font pas habituellement partie de la mission de base du SEn. Ce sont des travaux qui sont limités dans le temps. Le SEn a fait appel à des prestataires externes par exemple pour conduire des études de base dans le domaine de l'eau et pour élaborer la stratégie cantonale pour la gestion des eaux. Il a fait également appel à un soutien externe pour l'élaboration du plan climat. D'une façon plus générale, lorsque le SEn confie des mandats à des tiers, il vérifie scrupuleusement qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt avec le mandataire.

Enfin, au *Service des bâtiments*, 14 millions n'étaient pas prévus au budget pour l'acquisition des bâtiments d'Englisberg.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Ich habe dem Bericht der Berichterstatterin praktisch nichts beizufügen. Ich danke den beiden Berichterstattern für die ausgezeichnete Arbeit, die die Tätigkeiten der RUBD für das letzte Jahr gut zusammenfasst.

Zwei Aspekte zum Covid-Jahr und zu den entsprechenden Mehrkosten für das RUBD. Das erste betrifft den öffentlichen Verkehr: Wir haben, wie Sie wissen, Mindereinkünfte im öffentlichen Verkehr, die durch die verminderte Nutzung des Verkehrs infolge der covidbedingten Regeln entstanden. Diese Mindererträge wurden eidgenössisch bundesweit durch das Bundesparlament und den Bundesrat geregelt. Das hat zur Folge, dass die Kantone ihren Anteil leisten müssen an die Deckung der Umsatzreduzierungen, die covidimpliziert sind. Wir werden hier voraussichtlich im Juni einen Zusatzkredit, einen Covidkredit für die Jahre 2020 und 2021 als Rahmenkredit eingeben. Für das Jahr 2020 sind die Zahlen einigermaßen bekannt, für das Jahr 2021 sind sie es aus naheliegenden Gründen noch nicht.

Das zweite betrifft die Bauten, sowohl Tiefbau wie Hochbau: Der Kanton Freiburg hat im Gegensatz zu anderen Westschweizer Kantonen beschlossen, die Baustellen auch in den intensiven Covid-Zeiten weiterzuführen, selbstverständlich unter Berücksichtigung der sanitären Regeln. Das hatte zur Folge, dass die Verspätungen auf den Baustellen, im Gegensatz zu den Kantonen, die die Baustellen gestoppt haben, eher begrenzt waren. Das heisst auch, dass die finanziellen Folgen eher begrenzt sind. Nach Einschätzungen aus der heutigen Warte machen sie etwa 1 bis 2 Prozent der Bausumme aus, die der Kanton als Eigner, das heisst, als Bauherr, zur Verfügung stellen muss. Das sind zusätzliche Transportmittel, zusätzliche Sanitäranlagen, zusätzliche Mittel, die direkt mit der Baustelle zusammenhängen, nicht aber Einkommensausfälle und weitere Begehren. Das wird jeweils mit den einzelnen Unternehmen verhandelt.

Das als Zusatzinformation zu den finanziellen Folgen des Covid-Jahres für die Rechnung 2020.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

Rapporteur-e:	Gobet Nadine (PLR/FDP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1406)
Remarque:	Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.

Discussion

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). On constate, comme pour d'autres unités, que le travail de la DAEC a été influencé par la pandémie. Le passage au télétravail s'est fait rapidement vu qu'une grande partie des employés étaient équipés d'ordinateurs portables. Dans le traitement des permis de construire, l'introduction du système FRIAC à l'automne 2019 s'est avérée être un avantage, puisqu'il permet de traiter les demandes par voie électronique de A à Z.

Le projet de couverture d'autoroute Chamblieux – Bertigny a franchi plusieurs étapes importantes en 2020. Le collège d'experts a produit un rapport de synthèse, qui confirme la nécessité d'une couverture et indique que les questions de développement, de coordination entre les différents niveaux de planification, de la gouvernance et de la participation doivent être examinés de manière approfondie et par secteur. Le Service des ponts et chaussées a été chargé de lancer des études d'avant-projet. La décision d'adjudication est attendue pour l'été 2021.

Le plan climat du canton de Fribourg contient 115 mesures à mettre en œuvre par les différents acteurs d'ici 2026. Le plan a été envoyé en consultation par le Conseil d'État en octobre 2020. Les commentaires sont en cours d'évaluation. Une section Climat a été créée au sein du Service de l'environnement pour s'occuper des travaux en cours. Sa mission est de coordonner la mise en œuvre des mesures et - en collaboration avec d'autres instances - de veiller à ce que les objectifs fixés par l'État soient atteints.

En août 2020, le Conseil fédéral a approuvé les parties du plan directeur révisé du canton de Fribourg. Il fait désormais autorité dans le canton pour toutes les questions d'aménagement du territoire.

On note que la nouvelle stratégie de développement durable du canton a été validée par le Conseil d'État le 29 septembre 2020 à l'issue d'un processus de consultation interne et externe.

Concernant la décharge de la Pila, la DAEC a rendu sa décision le 8 octobre 2020 sur la répartition des coûts entre les différentes parties concernées par l'assainissement de l'ancienne décharge. Elle a défini la part de responsabilité de chaque perturbateur et les montants dus par chacun. Saisie par la DAEC, la justice zurichoise a rendu une ordonnance de séquestre à l'encontre de CFR Properties, pour un montant de plus de 4 millions.

Au Service des bâtiments, l'implémentation de la nouvelle organisation a donné lieu à la création de 4 sections. En plus des tâches de support, le SBat est organisé selon ses trois rôles (propriétaire, maître d'ouvrage et exploitant, soit : 1. support, 2. développement stratégique, 3. études et réalisations et enfin 4. entretien et exploitation des bâtiments. Un rapport final est attendu au printemps 2021 avec l'ensemble du processus à implémenter. La nouvelle cheffe de service et le nouvel architecte cantonal ont été nommés en septembre 2020 par le gouvernement. Ils sont chargés de mettre en place les processus décrits dans le rapport des experts et de structurer et de rationaliser l'activité du SBat en tant que service de prestations internes aux Directions de l'Etat.

Jaquier Armand (*PS/SP, GL*). La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions doit conjuguer des intérêts extrêmement divergents, entre une volonté populaire qui laisse la place à la nature, l'espace pour les terres agricoles, pour la production alimentaire et une économie et une place pour les personnes et une activité extrêmement débridée et importante. Cela dit, le personnel de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions doit être salué pour son activité et son travail et pour son travail de recherche d'efficacité.

J'ai deux questions à poser; l'une concerne l'évolution des travaux concernant le centre de stockage et notamment les archives cantonales, l'autre est liée à un alarmisme que nous voyons aujourd'hui dans, notamment, la mise à disposition de matériaux de construction, en particulier dans le bois, où bon nombre s'inquiètent du fait des retards de production et des retards de livraison. La question posée est de savoir si ce problème est identifié et quelle conséquence il aura pour le reste des délais des divers projets de notre canton.

Gobet Nadine (*PLR/FDP, GR*). Je crois que les deux questions s'adressent plutôt au commissaire, même si la question des matériaux bois est une question tout à fait générale et même de niveau international, parce qu'on sait la difficulté aujourd'hui, par rapport à l'utilisation, l'approvisionnement et les coûts de ce matériau.

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Deux réponses rapides aux deux questions posées. En ce qui concerne le SIC et non pas le SICHH, le calendrier prévisionnel est à priori tenu. Nous sommes sur une parcelle qui appartient à l'Etat, nous sommes sur une procédure de marchés publics, les choses sont en cours et en principe le calendrier prévisionnel qui a été présenté n'est pas remis en question pour ce projet.

En ce qui concerne la question du bois, qui a été posée par le député Jaquier, la question est plus complexe. La rareté du bois est quelque chose de relativement récent dans la problématique des chantiers, qui est lié aussi au phénomène post-COVID. La volonté du Conseil d'Etat est de renforcer l'utilisation du bois dans les constructions de l'Etat. Si l'on met ça en parallèle avec le manque de bois actuellement, en tout cas de certains types de bois, en termes d'accessibilité rapide sur le marché, cela pose un certain nombre de questions, pour le moment nous sommes au tout début de la réflexion. Le député Jaquier a évoqué que la problématique est relativement récente. Nous voulons d'une part maintenir le cap et il n'y a pas de raison de remettre en cause le cap et l'objectif du Conseil d'Etat d'utiliser de manière accrue du bois et si possible du bois fribourgeois, de la région, dans les constructions. Une des pistes consiste à renforcer l'utilisation de bois propre, cela demande un peu de temps dans la planification, parce que vous devez avoir du temps pour préparer, calibrer et sécher le bois si vous le prenez dans vos propres forêts. En revanche, ça permet de garantir dans le respect des marchés publics, l'utilisation de bois fribourgeois sans devoir court-circuiter des clauses de la réglementation sur les marchés publics. Parallèlement à ça, nous sommes en discussion avec de grandes entreprises du canton, qui souhaitent développer la mise en valeur du bois, aussi pour la construction. Evidemment que si l'on réussit à utiliser nos fortes ressources en bois dans notre région et de manière compatible avec les marchés publics, nous devons être exemplaires également pour nos propres bâtiments et nous faisons tout pour le faire.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

—

Rapport et comptes 2021-DFIN-10

Banque cantonale de Fribourg. Rapport de gestion 2020

Rapporteur-e:	Piller Benoît (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1536)
Remarque:	Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.

Discussion

Piller Benoît (PS/SP, SC). En 2020, la BCF a réalisé un bon exercice malgré la crise sanitaire. Après une dotation de 21,0 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux, le bénéfice atteint 133,3 millions de francs (+1,3%), en augmentation pour la 27^{ème} fois consécutive. Ces résultats démontrent le bien-fondé de la stratégie appliquée par sa direction et l'efficacité d'une bonne structure d'organisation et de conduite dans sa globalité. A relever ici le changement à la tête de la BCF, c'est-à-dire le départ de M. Edgar Jeitziner et la nomination de M. Daniel Wenger comme nouveau président de la direction générale au 1^{er} janvier 2021.

La BCF répond au triple but de servir au mieux ses clients, d'apporter un soutien déterminant à l'économie du canton et de dégager une bonne rentabilité opérationnelle, qui permet également de répondre aux obligations financières envers de l'Etat de Fribourg.

A relever également l'engagement environnemental de la BCF, par exemple l'approvisionnement en électricité couvert à 100 % par le courant vert Hydro Fribourg.

En 2020 les montants versés à l'Etat s'élèvent en total à un montant de 70 millions, dont 43 millions (5 millions de plus qu'en 2019) comme indemnité pour la garantie de l'Etat, 11 millions comme rémunération du capital de dotation – même montant qu'en 2019 - et un versement extraordinaire de 8 millions.

Il faut rappeler que la BCF paie aussi des impôts, en 2020 environ 8 millions, dont 4,4 millions au canton, 3,3 millions aux communes et 0.3 millions aux paroisses.

La CFG vous propose de prendre acte du rapport et des comptes 2020 de la BCF tout en remerciant la direction et tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour leur engagement dans une année déjà fortement touchée par la Pandémie.

Godel Georges, Directeur des finances. Comme l'a déjà relevé le rapporteur de la commission, en plus du rôle déterminant pour le développement économique de notre canton, je relève l'évolution toujours positive de notre Banque cantonale, qui permet d'augmenter l'indemnité pour la garantie de l'Etat, soit 43 millions, donc 5 millions supplémentaires par rapport à 2019, de plus un versement supplémentaire de 8 millions en raison de la pandémie. J'aimerais aussi relever l'excellent travail de M. Edgar Jeitziner, président de la Direction générale depuis 2012, avec toujours des résultats en croissance. Comme ça été dit, le conseil d'administration a nommé M. Daniel Wenger pour reprendre la présidence de la Direction générale et je peux vous dire qu'après les 100 jours, le conseil d'administration a pu constater que M. Wenger répondait totalement à nos attentes.

En conclusion, permettez-moi également de remercier la Direction générale ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour l'excellent travail qui amène des résultats positifs dont l'Etat bénéficie.

Vote

> Au vote, ce rapport et ces comptes sont adoptés par 76 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté Oui : Total 76

Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Favre Anne (GR,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Mesot Yvan (VE,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/

SP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Berset Solange (SC,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Kirthana Wickramasingam (GR,PS/SP).

Rapport et comptes 2021-DFIN-13

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF). Rapport relatif aux comptes 2020

Rapporteur-e:	Piller Benoît (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	18 mars 2021 (BGC mai 2021, p. 1537)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1602)

Discussion

Piller Benoît (PS/SP, SC). La Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg présente un bon résultat pour l'exercice 2020, avant-dernier exercice dans le régime de la primauté de prestations. Malgré les turbulences sur les marchés financiers causées par la pandémie et grâce au bon développement des actifs immobiliers directs, les actifs nets ont augmenté d'un peu plus de 250 millions. Cela représente une augmentation d'environ 5%, ce que l'on peut qualifier de bon. Il convient de noter qu'à la fin de 2019, les actifs étaient à un niveau bas en raison d'une chute boursière qui s'est encore produite en décembre.

Le degré de couverture légal à fin 2020 s'élève à 80.3 %, alors qu'il se situait à 79.5 % à fin 2019. Compte tenu de la réserve de fluctuation de valeurs de CHF 91'086'678, le degré de couverture effectif global du régime de pensions s'élève à 78.7 % à fin 2020 et celui relatif aux engagements envers les actifs s'élève à 52.7 %. Le chemin de recapitalisation est ainsi respecté.

La caisse de retraite du personnel de l'État est confrontée à la réforme au 1.1.2022 adoptée par le Parlement et par la population. Les dispositions sont en cours d'élaboration et d'implémentation et marqueront déjà l'exercice 2021 par les changements et les positions de réserve nécessaires.

La CFG vous propose de prendre acte du rapport et des comptes 2020 de la CPPEF, tout en remerciant la direction et tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour leur engagement dans une année difficile.

Godel Georges, Directeur des finances. La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat boucle l'exercice 2020 avec une performance de 3,5% permettant d'obtenir un taux de couverture global de 80,3%. Le taux de couverture des actifs du régime de pension n'atteint toutefois que 52,7%, seul taux minimum selon le chemin de capitalisation légale. A ce stade et au vu de l'évolution démographique, la Caisse ne dispose d'aucune marge de manoeuvre. Ce constat confirme le fait que la réforme acceptée par une large majorité de la population fribourgeoise en novembre dernier était absolument nécessaire. A cet égard, j'aimerais encore vous remercier Mesdames et Messieurs les députés, d'avoir soutenu à une très, très large majorité ce projet de révision en juin de l'année dernière. Votre engagement pour la réforme a finalement permis d'obtenir dans les urnes, un score très honorable puisque 69,8% des votantes et votants se sont exprimés en faveur de ce projet le 29 novembre dernier.

La réforme du plan de pension du personnel de l'Etat et des institutions affiliées permet à la Caisse de prendre un nouveau départ dans l'intérêt des personnes assurées. J'aimerais encore relever le fait qu'en 2020, l'administration de la Caisse a lancé plusieurs projets d'avenir comme l'élaboration d'une chartre relative à la durabilité des investissements. Si vous souhaitez en savoir plus, le Rapporteur de la commission l'a déjà signalé, et je le remercie, pour avoir des informations détaillées sur le sujet en consultant le site de la Caisse qui vient d'être publié et la version allemande sera publiée demain. Par conséquent, je vous demande de prendre acte du rapport.

Besson Muriel (*PS/SP, SC*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis responsable du service de l'égalité de l'Université de Fribourg.

Concernant la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, force est donc de constater que l'Etat a été frileux en ne souhaitant pas garantir un taux d'intérêt crédité sur les avoirs de 2,5% comme le groupe socialiste l'avait souhaité en juin dernier. En effet, l'année 2020 a amené un test grandeur nature, la situation des marchés a été défavorable à cause de la crise liée à la pandémie de COVID-19. Cependant malgré cette crise, de bons rendements financiers ont pu être obtenus. Rappelons d'ailleurs que le taux de rendement était en moyenne de 4% sur les 10 dernières années. Le groupe socialiste est satisfait que la réserve de cette fluctuation ait pu être alimentée de 3,4 millions grâce aux rendements obtenus pour atteindre 91 millions.

Par contre, les personnes qui se situeront à la limite des 45 ans au 1^{er} janvier 2022 subiront, du coup, de plus grandes pertes. Il aurait été judicieux de supprimer cette limite d'âge, comme notre groupe l'avait proposé.

Avec ces remarques, le groupe socialiste prend acte de ce rapport.

Godel Georges, Directeur des finances. Je prends acte des déclarations de M^{me} la députée Muriel Besson-Gumy et je lui dis simplement que si on a de meilleurs résultats, ce sera l'avantage des assurés. Evidemment, il peut y avoir plus que 2,5%, ça dépend des marchés et puis je crois qu'on a suffisamment parlé de ce projet, savoir jusqu'où il fallait le charger. On a constaté que le projet était bien ficelé puisqu'il a été accepté à près de 70%.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62 Chancellerie d'Etat

Rapporteur-e:	Piller Benoît (<i>PS/SP, SC</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	22.03.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1407</i>)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1479</i>)

Examen de détail

Piller Benoît (*PS/SP, SC*). L'examen des comptes de la Chancellerie a eu lieu le 22 mars 2021 à la Chancellerie en présence de Madame la Chancelière, que les rapporteurs remercient ici.

Avec un excédent de charges de 14.3 millions, les comptes du Conseil d'Etat et de la Chancellerie sont très stables, même si les "mouvements" internes sont importants, à cause, bien sûr de l'année spéciale que nous avons vécue.

Pour la *Chancellerie d'Etat*, on relèvera que, par suite de l'annulation de la votation fédérale du 27 mai 2020, une grande économie a pu être réalisée au poste matériel de votation, économie qui a été transférée au moyen des crédits complémentaires.

Au centre de charges *Service d'achat du matériel et des imprimés*, on notera que 4 postes d'apprentissage étaient au budget mais que seul 1.4 a été employé. Les raisons sont le déclin de l'apprentissage de relieur ainsi que la diminution du volume de travail dans le service. De nouveaux comptes ont été ouverts pour traiter les livraisons internes de matériel liées à l'épidémie de Covid-19.

Pas d'autres commentaires pour les autres centres de charges qui dépendent de la Chancellerie et que sont le Service de législation, les Archives de l'Etat de Fribourg et l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132 Chancellerie d'Etat

Rapporteur-e: **Piller Benoît (PS/SP, SC)**
Représentant-e du gouvernement: **Godel Georges, Directeur des finances**
Préavis de la commission: **07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1406)**
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Piller Benoît (PS/SP, SC). La Chancellerie a participé activement à l'OCC - *Organe cantonal de conduite* - dans le domaine de la communication et à la *Task force Covid-19* en allouant plusieurs de ses collaborateurs et collaboratrices pour prêter main forte dans différents domaines de la gestion de crise. Elle a aussi organisé de nombreuses conférences de presse et mis sur pieds pour les réunions du Conseil d'Etat les visioconférences de mi-mars à fin avril, puis déplacé le Conseil d'Etat à la route des Arsenaux 41 afin de disposer d'une salle permettant de respecter les règles de distanciation physique, puis retour aux visioconférences depuis début novembre. La Chancellerie a dû annuler ou reporter une cinquantaine de rencontres ou manifestations prévues à l'agenda du Conseil d'Etat.

Enfin, pour les *Archives de l'Etat*, qui dépendent de la Chancellerie, le projet de Stockage interinstitutionnel cantonal (SIC) demeure d'actualité. En attendant sa réalisation, un espace a été mis à disposition à la route des Arsenaux.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62 Pouvoir exécutif

Rapporteur-e: **Piller Benoît (PS/SP, SC)**
Représentant-e du gouvernement: **Godel Georges, Directeur des finances**
Rapport/message: **22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)**
Préavis de la commission: **07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)**

Examen de détail

Piller Benoît (PS/SP, SC). Pour le centre de charges du Conseil d'Etat, on notera que les frais de réceptions et de déplacements qui n'ont pas pu être utilisés ont été réalloués par le mécanisme des crédits complémentaires.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132 Conseil d'Etat

Rapporteur-e: **Piller Benoît (PS/SP, SC)**
Représentant-e du gouvernement: **Godel Georges, Directeur des finances**
Préavis de la commission: **07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1406)**
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Piller Benoît (PS/SP, SC). Le rapport du Conseil d'Etat renseigne chaque année le Grand Conseil sur ses activités et sur l'état de réalisation du programme de législature comme le veut la Constitution fribourgeoise. Sa lecture complète est donc fortement recommandée.

Un nouveau chapitre est venu s'ajouter au rapport, en cette année 2020 de pandémie, un chapitre commun sur la gestion de la crise Coronavirus décliné par le Conseil d'Etat, les Directions et la Chancellerie d'Etat. Dès le début de la crise, le Conseil d'Etat perçoit bien qu'il ne s'agit pas uniquement d'une crise sanitaire mais bien d'une crise globale, avec des répercussions importantes sur le plan économique mais aussi sur le plan social, et, enfin, sur le plan humain. A mi-avril le CE annonce la préparation d'un plan de relance pour accompagner le redémarrage de l'économie dans la durée. A la mi-octobre, le gouvernement soumet comme prévu au Grand Conseil son projet de loi approuvant les mesures urgentes du Conseil d'Etat visant à surmonter l'épidémie de Covid-19. C'est donc une année intense et éprouvante qui s'achève, et il faut admettre que le Covid-19 a fortement sollicité le gouvernement en 2020, tout comme l'ensemble de l'administration et de la population fribourgeoise.

Au sujet des travaux réalisés dans le cadre du programme gouvernemental, on peut relever que le CE a approuvé une stratégie de promotion économique, qu'il poursuit l'accompagnement des travaux de l'assemblée constitutive du Grand Fribourg dont le vote consultatif des populations concernées a été reporté à septembre 2021. Dans ce rapport, on lit aussi que le projet de « Couverture d'autoroute N12 et développement urbain Chamblieux-Bertigny » a franchi plusieurs étapes importantes durant l'année écoulée et que pour faire face aux nombreux nouveaux défis de la digitalisation, le Conseil d'Etat fait évoluer le cadre légal en adaptant la législation cantonale à certains aspects de la digitalisation, de la cyberadministration et de la protection des données

Au chapitre de la vie du CE, sous la présidence d' Anne-Claude Demierre, le Conseil d'Etat a tenu plus de 94 séances ordinaires et extraordinaires, dont 41 étaient exclusivement consacrées au Covid-19.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62 Pouvoir législatif

Rapporteur-e:	Piller Benoît (PS/SP, SC)
Rapport/message:	22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)
Remarque:	Représentante du Secrétariat du Grand Conseil: Mireille Hayoz, secrétaire générale.

Examen de détail

Piller Benoît (PS/SP, SC). Nous tenons à remercier Madame la Secrétaire générale de l'accueil et des réponses complètes à nos questions. La visite a eu lieu le 22 mars 2021 au Secrétariat du Grand Conseil.

Les comptes du Pouvoir législatif sont stables (+1.7%) et l'excédent de charges dépasse tout juste les 3 millions. A noter que la location de la salle de Forum Fribourg où nous nous trouvons est payée par un crédit général COVID-19. Le traitement du personnel auxiliaire est en diminution, puisque le poste de régie des micros est maintenant sous le budget de la délocalisation, en relation avec la rénovation de l'Hôtel Cantonal. Enfin, on notera qu'une nouvelle salle des commissions a été équipée pour les député-e-s à la route d'Englisberg, à Granges-Paccot.

Pour le centre de charges *Commissions et délégations*, les dépenses sont conformes au budget.

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Je crois que c'est déjà l'occasion pour nous de remercier l'ensemble du service pour cette intégration à cette salle. Cela étant, ce n'est pas comme si on n'était pas bien ici, mais ma question est la suivante: Quand est-ce qu'on va enfin retrouver notre cher Hôtel cantonal et est-ce que les travaux et les découvertes picturales récentes à l'Hôtel cantonal vont retarder notre retour dans nos anciens locaux ?

La Secrétaire générale. Pour répondre à la question de M. Kubski, je vous informe que la réintégration de l'Hôtel cantonal est prévue, vraisemblablement pour mars 2022 mais pas avant mars 2022.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Direction de la santé et des affaires sociales

Rapporteur-e:	Butty Dominique (<i>PDC/CVP, GL</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales
Rapport/message:	22.03.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1407</i>)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1479</i>)

Examen de détail

Butty Dominique (*PDC/CVP, GL*). Nous avons compris les difficultés actuelles et avons avancé avec toute l'empathie nécessaire mais également assumé le mandat qui nous a été attribué par le Grand Conseil.

Dans les comptes généraux, nous constatons, au niveau des charges, 1'200'000'000 francs aux comptes 2020 contre 1'110'000'000 francs au budget et un excédent de charges de 771'000'000 francs aux comptes 2020 contre 741'000'000 au budget. Nous découvrirons un centre de charges "Charges et recettes extraordinaires" de 21 millions, nous y reviendrons tout à l'heure. Au compte des investissements, 63'917 francs seulement. Au niveau des EPT, on a une augmentation de 4 EPT. Il y a 5,45 EPT supplémentaires aux Camélias, le reste est compensé par des diminutions dans les autres services. Nous avons dans les comptes 2020 de la DSAS de nombreux reports de crédits, qui rendent la lecture plus difficile.

Au niveau du *Secrétariat général*, le total des charges augmente de 2,5 millions aux comptes 2020 et l'on y comptabilise 88 EPT supplémentaires pour la Task force COVID-19. Le traçage de contacts n'a pas parfaitement fonctionné, mais parfois, avec plus de 800 cas par jour, cela est parfaitement compréhensible. Nous avons 1 million lié aux frais liés à l'épidémie de COVID-19.

Au Service de la santé publique, le total des charges augmente de 75 millions aux comptes 2020, les revenus de 52 millions. Charges et revenus extraordinaires: ce sont les 21 millions cités en introduction. Charges d'assainissement pour le HFR: il s'agit d'une restitution à l'Etat pour l'ajustement du financement transitoire suite à la création d'un fonds de réévaluation du HFR et la correction des bénéficiaires comptables de 2012 à 2015. 840'000 francs ont été dédiés à Cara. Le dossier est très complexe et en lien avec la votation sur l'identité numérique fédérale. L'issue favorable est prévue pour la fin de l'année. Les hospitalisations hors canton ont coûté 97 millions (+14 millions par rapport au budget). L'aide à l'HIB est de 3 millions. Les PIG ont coûté 11,5 millions et les frais COVID-19, 28 millions. Il s'agit d'un acompte avant bouclage, l'estimation probable est de 34 millions. Le complément au décompte final de l'HFR est de 5,2 millions et le matériel sanitaire pour la COVID-19 a coûté 3,6 millions.

Au Service du médecin cantonal, il a été acheté pour 456'664 francs de vaccins, mais cela ne concerne pas les vaccins COVID-19. Pour ces derniers, les assureurs versent 5 francs. Pour le reste, le chiffre n'est connu que de la Confédération, puisque les prix ont été marchandés avec les producteurs.

Au niveau des Camélias, le calcul de la dotation totale en fonction de l'ordonnance sur les besoins en soins et en accompagnement des établissements médico-sociaux pour personnes âgées a été augmenté comme cité en introduction.

Au Service de la prévoyance sociale, les subventions individuelles pour les frais d'accompagnement dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées ont augmenté de 9 millions. La part des communes aux subventions pour les frais d'accompagnement dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées correspond à 55% de 102 millions.

Au Service de l'action sociale, la Rosière a coûté 220'000 francs en entretien et 187'000 francs en location. Une transformation est prévue pour l'accueil des familles faisant l'objet d'une décision négative. Les subventions cantonales pour l'intégration des personnes admises à titre provisoire ont un coût de 6,3 millions. L'apparition des 63'912 francs annoncés en introduction se rapporte à des investissements au Foyer Ste-Elisabeth.

Les assurances sociales présentent un excédent de charges de plus de 2 millions. Les prestations complémentaires AI ont augmenté de 4,2 millions.

Au Service de l'enfance et de la jeunesse, les 5 EPT supplémentaires ont été directement intégrés au budget 2020.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction de la santé et des affaires sociales

Rapporteur-e: **Butty Dominique** (PDC/CVP, GL)
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales**
Préavis de la commission: **07.05.2021** (BGC mai 2021, p. 1406)
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Butty Dominique (PDC/CVP, GL). Ce rapport est très complet, il comporte 67 pages. Ce n'est pas un scoop, mais la Direction a été fortement impactée par la COVID-19. Trois initiatives cantonales pour une meilleure adéquation des primes d'assurance-maladie ont été déposées. 28 millions ont été versés à l'HFR et comme déjà évoqué le dossier électronique du patient est prévu pour la fin 2021.

L'assurance scolaire contre les accidents a versé au fonds ASA 12'000 francs pour un solde de 5,6 millions.

Le base-rate 2012-2019, approuvé par le Conseil d'Etat, résulte des négociations avec les assureurs-maladie.

L'HIB est en pleine mutation et nous sommes en attente des résultats, résultats qui incluront l'analyse du site d'Estavayer.

Aucun chiffre précis n'est à ce jour disponible pour la participation de l'Etat aux frais COVID-19, notamment la part 2021.

La planification hospitalière est en cours. Quant à la COVID-19, Fribourg a connu 7000 cas pour 100'000 habitants, 23'000 personnes ont été en isolement et 21'000 en quarantaine. La phase de transition pour la médecine scolaire a été prolongée de 5 ans.

Nous avons eu 11'000 demandes d'asile en 2020 contre 14'000 en 2019. Les frais d'asile ont coûté au canton 6,6 millions, les réfugiés 7,2 millions et les frais d'intégration 3,7 millions.

Le Tribunal des mineurs n'attribue quasiment plus de mandats au SEJ.

Violences contre les femmes: la convention d'Istanbul, ville très célèbre pour son respect de l'égalité entre les genres, a été ratifiée par la Suisse en 2017. L'aide financière sera également attribuée aux services d'aide et de soins à domicile mandatés par les associations de communes.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité 2021-DSAS-32

Rapport d'activité 2020 de l'Hôpital fribourgeois (HFR)

Rapporteur-e: **Butty Dominique** (PDC/CVP, GL)
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales**
Préavis de la commission: **07.05.2021** (BGC mai 2021, p. 1639)
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Butty Dominique (PDC/CVP, GL). Je cite l'HFR: *l'exercice 2020 ne peut en aucun cas être comparé aux années précédentes pour des raisons bien compréhensibles*. Le budget 2021 figure dans ce même rapport d'une manière parfaitement légale. Nous signalons une augmentation de la masse salariale de 16 millions et des charges d'exploitation en augmentation de 3,25%.

Nous avons reçu un rapport de l'Inspection des finances concernant l'HFR et le maître-mot de ce rapport, c'est: "sera mis en place en 2021 ou en 2022". Il y a 67 recommandations, dont quelques-unes ne sont pas encore réalisées.

La CFG a analysé en détail ce rapport, tant sur le fond que sur toute la dynamique et la réactivité de l'HFR. Afin de donner tout le poids politique et l'encouragement à la manoeuvre d'amélioration structurelle, la CFG a créé une sous-commission dédiée uniquement à ce sujet sous une forme proche de la sous-commission SBat. C'est l'excellente députée Nadine Gobet qui est à la tête de cette nouvelle structure. Un futur audit de l'Inspection des finances est attendu pour cet automne. Un

nouveau modèle de contrat avec les médecins a été négocié et sera mis en place en 2022. 55% des saisies HFR se font encore en format papier.

Je recite l'HFR: nous ne serons jamais en mesure de générer nous-mêmes le flux de trésorerie nécessaire pour payer les investissements. Personnellement, je crains que nous ne soyons astreints au syndrome de Rennaz – l'Hôpital intercantonal Riviera-Chablais, institution actuellement frappée d'une CEP. On sent d'après le rapport que tout n'est pas encore maîtrisé au niveau de l'utilisation des outils financiers actuels. Si vous y ajoutez encore une couche, avec la construction d'un nouvel hôpital, vous ajoutez également une couche de manque de maîtrise.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je remercie Monsieur le Rapporteur pour son rapport. Peut-être juste une précision concernant le rapport relatif au suivi des recommandations qu'a évoquées M. le Rapporteur. J'aimerais quand même souligner que sur les 67 recommandations formulées par le rapport d'audit, 32 recommandations sont mises en œuvre soit le 48%, 29 recommandations sont en cours de mise en œuvre (43%), et 6 recommandations ne sont pas encore mises en œuvre. J'aimerais relever qu'il y a quand même un énorme travail qui a été fait par l'Hôpital fribourgeois, mais qui a dû aussi durant cette année 2020 et encore durant ces premiers mois de l'année 2021, consacrer une grande partie de son énergie à la lutte contre le COVID-19, puisque ça a occasionné une énorme surcharge de travail.

J'aimerais profiter de l'occasion de ce rapport pour remercier la direction et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital fribourgeois pour l'énorme travail et engagement qu'ils ont réalisés tout au long de l'année 2020 et encore maintenant, puisque la crise n'est pas encore terminée.

Schoenenweid André (PDC/CVP, FV). J'étais, il y a deux ans, encore membre du conseil d'administration du HFR. Mon intervention personnelle touche les hospitalisations extracantonales liées directement au HFR.

L'augmentation du montant attribué aux hospitalisations extracantonales augmente de plus de 17 millions en 2020 pour s'élever à un montant global de 97 millions ressortant des comptes de l'Etat. Cette situation m'inquiète vivement et les raisons avancées sont fort différentes et multiples. J'en cite quelques-unes, Madame la Conseillère d'Etat:

- > le manque d'attractivité du HFR depuis une année ;
- > l'arrêt de certaines prestations cliniques au HFR ;
- > la fermeture des sites et des salles d'opération, avec une baisse organisée du nombre d'opérations cliniques ;
- > une réforme 2030 anticipée qui se rapproche quelques fois d'un démantèlement progressif du HFR ;
- > et peut-être aussi, et c'est le plus grave, le manque de confiance de certains médecins traitants dans le canton de Fribourg et des patients qui vont voir sous d'autres horizons.

Le montant de 97 millions, c'est aussi une baisse des chiffres d'affaires réalisés sur le canton de Fribourg et bien sûr un affaiblissement progressif et certain de l'Hôpital fribourgeois. Cette situation devient très critique pour le HFR, en particulier si ces patients, quittant en 2020 le canton pour d'autres opérations cliniques à l'extérieur du canton, prennent cette habitude de faire systématiquement pour se faire soigner hors du canton et bien sûr ne reviennent plus dans le canton, ni au HFR, ni dans les cliniques privées. Ce manque d'attractivité du HFR, en particulier dans certains districts de la Singine, du Lac et bien sûr du Sud du canton, doit vous interpeler, Madame la Conseillère d'Etat. Certains choix actuels effectués par la direction actuelle ou par le conseil d'administration peuvent aussi être qualifiés d'erreurs stratégiques et le Conseil d'Etat devrait aussi se positionner.

Ma question: Quel est l'avis du Conseil d'Etat et les analyses que vos Directions font sur cette situation des hospitalisations extracantonales en très nette augmentation ? Quelles mesures le Conseil d'Etat va-t-il prendre pour les années à venir ?

J'ai fait une petite analyse: le HFR reçoit, sur les prestations LAMal, environ 115 700 000 frs de l'Etat, Le HIB 15 800 000 frs, les hospitalisations extracantonales 97 millions, soit au total 112 800 000 frs. Si on prend les cliniques privées à 31 millions de participation de l'Etat, on voit que le HFR est en-dessous des 40% des prestations LAMal de tout le canton de Fribourg, donc ça montre aussi la situation très inquiétante de l'attractivité de notre Hôpital fribourgeois. Si cette tendance augmente pour 2021-2022, pour les années à venir, c'est le début de la chute et ce manque d'attractivité ne saura plus être compensé.

Sur ce point, j'aimerais vous écouter, Madame la Conseillère d'Etat.

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC). J'ai une question concernant la reconstruction d'un nouvel hôpital cantonal. J'aimerais savoir ce qui retarde ce dossier aujourd'hui, ce qui fait que l'on n'en entend finalement plus parler. Est-ce que c'est en lien avec les terrains de Bertigny et leur possibilité d'être construits ou avec la couverture d'autoroute ? Qu'est-ce qui retarde ce projet, qui devrait finalement aujourd'hui avancer ? Avancer de manière à avoir un hôpital qui soit attractif, attractif pour avoir des médecins de renom, attractif pour avoir des personnes d'autres districts, comme celui de la Veveyse ou de la Singine, qui viendraient à Fribourg plutôt que d'aller vers Berne, car je pense que si on a un bâtiment moderne les personnes viendront

plus facilement vers cet hôpital. Je pense que là, une fois où on va faire le pas, on devrait une fois le financer et je pense que maintenant il faut aller de l'avant avec cette reconstruction. On sait que la procédure sera très longue, la procédure pour tout le dossier jusqu'à sa finalisation avec la mise à l'enquête et tout, ça va durer extrêmement longtemps et si on ne commence pas une fois, on va se retrouver en 2030-2035 jusqu'à ce qu'on ait effectivement un nouvel hôpital qui sera construit, ce qui n'est vraiment pas normal. Je pense que là, le Conseil d'Etat doit prendre ce dossier entre ses mains et avancer avec ce dossier, de pair avec le conseil d'administration, et je pense que là c'est important de s'investir.

Fagherazzi-Barras Martine (PS/SP, SC). Nous l'avons lu dans le rapport d'activité du HFR, les enjeux sont de taille et les défis à venir méritent une politique de soutien et une vision pragmatique et en adéquation avec les besoins régionaux. Cette planification et cette mise en œuvre demandent des moyens financiers et techniques croissants et ciblés. Mais nous devons aussi mettre au centre des décisions et les préoccupations l'enjeu humain, car les humains sont impactés en première ligne, tant au niveau de ceux qui sont au front pour prodiguer les soins qu'à celui de ceux qui en bénéficient. Nous en étions déjà conscients, mais la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'une année maintenant nous a rappelé combien les métiers liés à la santé revêtent une importance de premier ordre, car la santé est à la base d'une vie sereine pour chacun et chacune d'entre nous. Si le personnel soignant a reçu un soutien considéré et démonstratif durant toute la première vague, force est de constater que ce bel élan s'est vite un peu essoufflé sur la durée et une prime de reconnaissance ne suffit plus désormais à compenser les efforts d'un engagement indéfectible et impressionnant, qui, lui, continue toujours, mois après mois, et continuera avec ou sans COVID à être fourni dans les hôpitaux.

Aujourd'hui il est primordial de soutenir par des solutions pérennes la qualité des prestations offertes mais surtout des conditions cadres qui permettent au personnel soignant de faire son travail dans des conditions optimales. Or, beaucoup de soignants le disent, ils ont l'impression de plus en plus de ne plus pouvoir faire le travail pour lequel ils ou elles se sont formés avec enthousiasme et empathie. Comme pour tous les métiers qui touchent à l'humain, la charge mentale liée à leurs tâches est lourde et sans moyens adéquats en termes de forces vives et de conditions cadres, nombreux sont ceux ou celles qui jettent l'éponge bien malgré eux, démotivés et culpabilisant sans doute de ne plus pouvoir simplement faire correctement le travail qu'ils ou elles ont choisi dans des conditions confortables et reconnaissantes de leur engagement sans faille. Ce phénomène doit nous interpeler, nous faire réagir en mettant en place rapidement des améliorations tangibles. Cela passe tout d'abord par des engagements supplémentaires en personnel dans les secteurs qui en ont besoin et cela passe également par une revalorisation salariale pour divers corps de métiers; infirmiers, infirmières, spécialisé-e-s ou non, des sages-femmes, des techniciens et techniciennes en radiologie médicale ou des ASSC pour n'en citer que quelques-uns d'une longue liste. Pour donner un exemple concret, une infirmière actuellement en classe 17 à un échelon 10 pourrait bénéficier de 3'500 frs supplémentaires annuellement en passant à une classe 18. Pour ceux qui ont eu la chance de voir peut-être un petit dessin d'Alex dans La Liberté du mois de mars, où on voyait deux urgentistes qui accourent avec un kit de réanimation pour réveiller le service de la Direction des finances en charge de cette réévaluation, je trouve que ce petit dessin est très, très parlant.

L'Etat doit considérer cette mise à niveau comme un investissement et non comme une charge, car il en va de la sauvegarde de l'attrait des professions de la santé et du niveau de formation qu'elles nécessitent mais aussi d'une juste reconnaissance d'un cahier des charges qui s'étoffe de plus en plus pour des professions qui assument de lourdes responsabilités. Mais cela passe aussi par une volonté de renforcer le statut public de notre hôpital. Il faut d'éviter d'entrer dans une mise en compétition des structures privées et publiques en mettant en place un système trop libéral, qui déréglerait l'accès équitable aux soins pour la population de notre canton et contribuerait à péjorer davantage les conditions de travail du personnel hospitalier et des métiers qui en découlent directement. Sachons donc réitérer notre plus profond soutien et notre gratitude de long terme au personnel hospitalier et plus généralement aux métiers de la santé en étant à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs besoins. Sachons leur dire merci en concrétisant rapidement leurs revendications prioritaires; hausse des effectifs, revalorisation salariale, renforcement et valorisation de la formation.

C'est ce que souhaite vivement le groupe socialiste et c'est ce qui devrait animer le plus grand nombre au sein de ce parlement.

Butty Dominique (PDC/CVP, GL). Je dois dire que quand j'ai vu qu'il y avait trois interventions, j'ai eu très peur. La première concerne les hospitalisations extracantonales, la deuxième le nouvel hôpital et la dernière le statut du personnel. J'ai remarqué avec satisfaction – et je redécouvre le sourire – que ces trois questions s'adressent à M^{me} la Conseillère d'Etat.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. C'est avec plaisir que je réponds à ces trois questions. Concernant la question de M. le Député Schoenenweid, je ne partage pas l'inquiétude exprimée par M. le Député Schoenenweid, puisque le dépassement de 14 millions sur le budget 2020 s'explique par un rattrapage pour le paiement de factures pour la période de 2014 à 2018 à des cliniques privées genevoises et vaudoises, dont nous avons régulièrement évoqué la possibilité ici. Nous avons d'ailleurs constitué une provision de 10 millions pour payer ces factures, le solde du dépassement est engendré par 426 cas de plus que prévu au budget 2020 et une hausse du coût moyen par cas d'environ 200 frs, donc on ne peut pas parler d'un exode massif durant l'année 2020. Je rappelle d'ailleurs que durant l'année 2020,

le Conseil fédéral a décidé durant la première crise l'arrêt de toute l'activité élective à l'exception des urgences, donc c'est difficile de comparer les chiffres 2020 avec d'autres chiffres.

En ce qui concerne la stratégie du HFR, vous la connaissez, elle a été présentée avec un plan de mise en œuvre. Evidemment, tout l'enjeu sera de garder l'attractivité du HFR, mais c'est ce qui est prévu et mis en œuvre avec cette stratégie, avec cette concentration des soins aigus, de pouvoir vraiment renforcer la qualité des prestations et aussi l'attractivité pour le personnel, qu'il soit médical ou soignant.

En ce qui concerne le nouveau bâtiment, effectivement, ce qui est prévu, c'est une construction dans le projet de Chamblieux. Il y a donc un comité de pilotage qui accompagne toute cette mise en œuvre, il y a un COPIL qui est en train de se créer, qui sera spécifiquement dédié à la question du pool 'santé et activité mixte'. Ce qui est prévu maintenant, c'est une planification jusqu'à la légalisation des travaux d'environ 4 à 5 ans, ce qui veut dire que les prochaines étapes sur ces prochaines années, c'est un programme du nouvel hôpital, un cahier des charges, une étude de trafic/mobilité, des études de géotechnique, un concours d'urbanisme, ensuite un plan d'aménagement de détail et un plan d'équipement de détail avec à l'horizon le concours d'architecture pour le nouvel hôpital prévu entre 2024 et 2025, un avant-projet dès 2025 en imaginant que si toutes ces étapes de planification avancent selon le timing imaginé, on puisse être avec un nouvel hôpital d'ici 2030. Evidemment se posera la question du financement. Si vous vous souvenez, vous avez accepté une motion qui demandait une aide et un soutien de l'Etat, nous allons venir prochainement devant le Grand Conseil pour aborder cette question.

En ce qui concerne le personnel, les discussions sur la revalorisation d'une classe sont en train d'être examinées, puisqu'il y a une procédure en cours de reprise du dossier Evalfri, ce sont des choses qui vont suivre ces prochains mois.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport d'activité.

Rapport d'activité 2021-DSAS-25

Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). Rapport d'activité 2020

Rapporteur-e: **Butty Dominique** (*PDC/CVP, GL*)
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Anne-Claude**, Directrice de la santé et des affaires sociales
Préavis de la commission: **07.05.2021** (*BGC mai 2021, p. 1638*)
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Butty Dominique (*PDC/CVP, GL*). Le rapport de l'ECAS est très complet, avec 68 pages, et très technique. Je vais me contenter de rappeler les chiffres-clés.

Les cotisations nettes débitées s'élèvent à 597 millions. Les cotisations nettes versées, à 1'296'000'000 francs. Les membres de la caisse cantonale AVS étaient au nombre de 44'773 en 2021 contre 42'190 en 2020. Les montants versés pour l'AVS s'élèvent à 635 millions, les montants pour l'AI à 138 millions, les APG versés dans le cadre de la maladie COVID-19 concernent 18'802 allocations pour employés, et 584'343 pour indépendants. Les montants versés pour cause de maternité s'élèvent à 12 millions en 2020 malheureusement (13,5 en 2019).

Restitution d'allocations perçues indûment: 402 cas. Prestations de service par des tiers: un demi-million. Prestations complémentaires AVS/AI: 164 millions. Réduction des primes d'assurance-maladie: 175,5 millions en 2020 contre 172 millions en 2019. Remboursement aux assureurs des primes: 13,3 millions. Taux de couverture des risques de la Caisse de compensation est de 45,51% en 2020 contre 35,3% en 2019.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je remercie M. le Rapporteur pour son introduction.

J'aimerais juste rajouter mes félicitations et mes remerciements à la Direction et à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, qui,

durant cette année de crise, ont fait un travail vraiment extraordinaire. On a réussi, même en ayant quasiment plus de 80% des collaborateurs et collaboratrices en télétravail, à continuer d'assurer le versement des prestations à tous les Fribourgeois et Fribourgeoises qui sont au bénéfice de prestations liées par l'ECAS et également un énorme travail qui a été fait pour pouvoir procéder aussi rapidement que possible au versement des APG, soutien qui était essentiel aux indépendants fortement touchés par la crise.

Hänni-Fischer Bernadette (PS/SP, LA). Je prends la parole comme membre de la commission administrative de l'ECAS. L'ECAS est une institution qui fonctionne bien, même très bien, et cela sous tous les aspects. Si au début de l'année passée le bâtiment de l'ECAS était encore couvert d'échafaudages, il brille aujourd'hui par sa très belle architecture désormais visible. C'est un bâtiment du canton de Fribourg dont il peut être fier.

Vers la fin de l'hiver dernier, à peine tout le personnel installé dans les nouveaux espaces, la crise sanitaire a éclaté. Dans un temps record, on a pu mettre le personnel au télétravail, et, je cite le directeur de l'ECAS, *grâce à l'engagement de nos équipes tout est mis en œuvre pour déployer le télétravail dans les meilleures conditions possible*. Pendant cette période, l'activité de l'ECAS n'a pas seulement pu être maintenue à un haut niveau, elle s'est également développée dans presque tous les domaines.

Dans ce contexte déjà exigeant, l'ECAS a en plus assumé la mise en place et le versement des APG dans le cadre des mesures contre le coronavirus, contribuant ainsi au maintien de l'économie. Les domaines sont toujours plus nombreux, ceci après l'adoption de chaque nouvelle loi fédérale ou cantonale concernant les assurances sociales.

Si la caisse de compensation est tenue à se faire réviser par un bureau tiers, un rapport impeccable, sans remarque particulière, l'assurance invalidité est révisée par l'OFAS, l'Office fédéral des assurances sociales. En outre, le rapport d'activité montre la nouvelle identité visuelle, qui réunit la caisse de compensation, les services centraux et l'office AI, ce qui n'a pas pu vous échapper en lisant le rapport.

Butty Dominique (PDC/CVP, GL). Je remercie la députée Hänni-Fischer pour son flot d'éloges, ce cortège floral, auquel se joint le modeste rapporteur que je suis.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Je ne peux que m'associer également à ce cortège d'éloges.

> Au vote, ce rapport d'activité est approuvé par 74 contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté Oui : Total 74

Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Favre Anne (GR,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Kirhana Wickramasingam (GR,PS/SP), Chantal Müller (LA,PS/SP).

S'est abstenu:

Boschung Bruno (SE,PDC/CVP).

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Direction de la sécurité et de la justice

Rapporteur-e: **Moussa Elias** (PS/SP, FV)
Représentant-e du gouvernement: **Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice**
Rapport/message: **22.03.2021** (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission: **07.05.2021** (BGC mai 2021, p. 1479)

Examen de détail

Moussa Elias (PS/SP, FV). Le *compte des résultats 2020* de la Direction de la sécurité et de la justice affiche des charges de 240 millions, soit 9 millions de plus que budgétisé pour cette même année. Les recettes quant à elles s'élèvent à 200 millions, soit une diminution de 0.25% par rapport au budget 2020, d'où l'excédent de charges de 40 millions. Au *compte des investissements*

, les dépenses diminuent de deux millions et les recettes augmentent d'autant. *L'état du personnel* de la Direction de la sécurité et de la justice est de 990.61 EPT aux comptes 2020, soit une augmentation de 10.61 par rapport aux comptes 2019 et de 3.82 EPT par rapport au budget 2020.

L'important dépassement des charges peut quasi intégralement être imputé à la crise sanitaire, étant donné que tous les frais de l'Etat liés à la gestion de cette crise (frais de matériel, traitements du personnel auxiliaire, dépenses de l'Organe cantonale de conduite, etc.) ont été imputés aux comptes de la DSJ. Ainsi, les charges du

Service de la protection de la population et des affaires militaires

ont augmenté de plus de 14 millions, uniquement en raison des coûts de la gestion de la crise sanitaire.

Autre centre de charges particulièrement touché par la crise sanitaire, le

Service de la police du commerce

, avec une diminution des charges de 489 440 francs et une diminution des revenus de 1 490 769 francs.

En effet, et comme vous le savez très bien, la crise sanitaire a impacté et impacte toujours le monde de la restauration et du jeu, ce qui engendre une réduction significative des taxes et des émoluments perçus par ce Service. Le fait qu'aucune manifestation n'a pu être organisée à partir de mars 2020 a également diminué les taxes ordinairement perçues lors de la délivrance des patentes K. Par ailleurs, l'impôt sur le produit brut des jeux a également diminué de 872 210 francs, notamment par suite de la fermeture du casino de Granges-Paccot, toujours en raison de la crise sanitaire.

Pour ce qui est de la *Police cantonale* et vu la grande stabilité tant au niveau des charges que des revenus, il n'y a rien de particulier à signaler si ce n'est l'effectif, qui correspond à 686.83 EPT, soit un peu plus de 2/3 de l'effectif de la DSJ.

Pour le *Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation*, on note une diminution des charges de 3 345 625 francs et une augmentation des revenus de 604 157 francs. Des crédits

supplémentaires ont dû être ouverts pour les détentions hors canton et les placements dans des établissements spécifiquement prévus pour les personnes faisant l'objet d'une mesure pénale. En revanche, les dépenses pour l'exécution de condamnations dans les établissements du canton ont diminué de 4 385 976 francs. En d'autres termes, on observe le maintien à un haut niveau des placements et exécutions de peines hors du canton et une contraction des placements des détenus fribourgeois à Bellechasse ou à la prison centrale.

En ce qui concerne l'Etablissement de détention fribourgeois, l'excédent de charges est de +257,76% par rapport à ce qui avait été budgétisé, ce qui s'explique avant tout avec la diminution des revenus de 2 434 270 en raison, vous l'aurez deviné, de la crise sanitaire.

Pour le reste il n'y a rien de particulier à signaler. Partant, il me reste qu'à remercier M. le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz et son secrétaire général, M. Kaempfen, pour l'ensemble des informations données concernant ces comptes 2020.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction de la sécurité et de la justice

Rapporteur-e: **Moussa Elias** (PS/SP, FV)
Représentant-e du gouvernement: **Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice**
Préavis de la commission: **07.05.2021** (BGC mai 2021, p. 1406)
Remarque: *Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.*

Discussion

Moussa Elias (PS/SP, FV). Comme chaque année, le rapport d'activité 2020 de la Direction de la sécurité et de la justice fournit un aperçu détaillé, transparent et informatif des diverses activités de la Direction et de ses services affiliés. Le rapport montre que la DSJ et ses services fonctionnent globalement bien. La Direction de la sécurité et de la justice et ses services ont été fortement impliqués dans la gestion de la crise sanitaire. De nombreux cadres et collaboratrices et collaborateurs de la DSJ et de ses services affiliés ont été intensément engagés, d'une part par une participation directe ou indirecte au sein des deux OCC successifs, d'autre part en raison de l'impact de la crise dans leurs activités ordinaires.

Le *Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)* et la *Police cantonale* ont vu leurs activités ordinaires remaniées de manière profonde par la crise pandémique. Pour d'autres services et établissements de la DSJ, l'impact de la pandémie sur les activités ordinaires a également été notable. C'est notamment le cas du *Service de la justice*. Il a en effet fallu, lors de la première vague, mettre sur pied des pratiques nouvelles en lien avec le Covid-19 au sein des autorités judiciaires et des Offices des poursuites et des faillites.

Le *Service de la police du commerce (SPoCo)* a lui aussi été fortement sollicité, en particulier en lien avec les mesures touchant les établissements publics et leur application sur le terrain. L'*Etablissement de détention fribourgeois* a pour sa part dû mettre sur pied une gestion de crise ad hoc dans un contexte pénitentiaire à la fois marqué par la captivité et par la proximité et l'intensité des échanges interpersonnels. L'efficacité des plans de protection mis en œuvre sur le site de Bellechasse et à la Prison centrale a permis de garder la maîtrise de la situation sanitaire.

Les rapports très fouillés des autres services n'appellent aucune remarque

Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice. Je confirme effectivement l'engagement tout particulier des collaboratrices et collaborateurs de la DSJ durant cette phase de gestion COVID, qui n'est pas terminée aujourd'hui. Je les en remercie chaleureusement.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Pouvoir judiciaire

Rapporteur-e: **Moussa Elias** (PS/SP, FV)
Représentant-e du gouvernement: **Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice**
Rapport/message: **22.03.2021** (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission: **07.05.2021** (BGC mai 2021, p. 1479)

Examen de détail

Moussa Elias (PS/SP, FV). En tirant un justificatif de l'ensemble des comptes du Pouvoir judiciaire, on constate que l'excédent de charges prévu au budget 2020 de Fr. 41'743'960.- a été dépassé dans la mesure où les comptes présentent un excédent de charges effectif se montant à Fr. 47'138'694.- (soit une différence de + 12,923%). On note cependant qu'il s'agit d'une diminution des recettes – et non d'une augmentation des charges. Ces différences sont un lien avec la crise sanitaire ; toutes les autorités ont vu leurs émoluments diminuer, en raison de la diminution des affaires. En effet, nous rappelons chaque année que dans le Pouvoir judiciaire, plusieurs rubriques des comptes dépendent du nombre et de la nature des affaires traitées par les instances judiciaires, ce qui ne peut pas être estimé avec exactitude lors de la phase budgétaire. A titre d'exemple, il convient de relever que l'augmentation des charges au niveau des tribunaux d'arrondissements d'env. 1 million a fortement

été influencée par le versement d'indemnités en matière pénale – pour lesquels un crédit supplémentaire de 1.5 million a été ouvert – dans plusieurs grosses affaires, dont une portait sur un montant de plus de Frs. 900 000.- lié à la liquidation du fonds de prévoyance de l'ACSMS. Autre exemple, cette fois-ci au niveau des offices des poursuites, dont les revenus ont diminué de Frs. 2 774 500 en raison de la crise sanitaire. En effet, les poursuites ont été bloquées durant un mois entre mars et avril. De plus, les poursuites ont aussi diminué par le choix de certains créanciers de repousser leurs procédures en raison de la pandémie. Cela se remarque sur les rubriques d'émoluments et de débours récupérés.

Au niveau du personnel pour l'entier du Pouvoir judiciaire, nous relevons une augmentation de +12.22 EPT entre les comptes et le budget 2020, cela notamment en raison de remplacements pour cause de maladie ou de congé maternité ainsi que de l'engagement de forces supplémentaires de manière ponctuelle pour faire face à des surcharges importantes. Il sied de rappeler qu'il existe une demande importante de postes supplémentaires depuis plusieurs années au sein du pouvoir judiciaire. Actuellement, les besoins urgents s'élèvent à 15.5 EPT.

Bien évidemment, le projet informatique phare du pouvoir judiciaire, *e-Justice*, se retrouve également dans les comptes 2020. Toutefois, en 2020, tous les projets informatiques en lien avec e-justice n'ont pas pu être mis en œuvre, pour les raisons que vous connaissez.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport et comptes 2021-DSJ-35

Office de la circulation et de la navigation OCN - rapport de gestion 2020

Rapporteur-e: **Moussa Elias (PS/SP, FV)**
Représentant-e du gouvernement: **Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice**
Préavis de la commission: **07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1648)**
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Moussa Elias (PS/SP, FV). Là aussi, un rapport de gestion très détaillé. On y apprend notamment que, malgré la crise sanitaire, l'OCN a démontré une grande souplesse et a adapté en permanence les processus aux prescriptions sanitaires et aux besoins.

Les examens théoriques et pratiques ont été interdits durant près de deux mois. Malgré toutes ces contraintes, un important volume de prestations a été réalisé.

Le parc des véhicules progresse de 2,0 %.

La moyenne suisse est de 1,4 %.

Au 30 septembre 2020, 277'948 unités étaient en circulation, soit 5'575 de plus qu'une année auparavant.

L'immatriculation de véhicules neufs a baissé de 12,7 %.

En 2020, 8'279 voitures de tourisme avec étiquette-énergie A ont été exonérées (première mise en circulation entre 2018 et 2020). Ceci correspond à un allègement fiscal de 3,2 millions de francs. Pour assurer la neutralité financière de cette composante fiscale environnementale, près de 118'000 voitures de tourisme des catégories D à G ou sans étiquette ont supporté un malus de 5,0 %.

La satisfaction de la clientèle envers les prestations de l'OCN est toujours excellente.

Les revenus d'exploitation ont diminué de 3,8 % et se sont élevés à 20,4 millions de francs ; les charges ont augmenté de 1,6 % à 16,8 millions de francs. Le résultat d'exploitation a diminué de 1'065'876 francs (-22,9 %).

Divers projets en relation avec la santé et la mobilité, sous la conduite de la DICS, de la DSJ et de la DSAS ont été soutenus. Le financement est assuré par le fonds de prévention des accidents.

Le bénéfice net a avoisiné les 3,2 millions de francs, dont 2,8 millions de francs sont attribués à l'Etat. Pour le compte de l'Etat, l'OCN a encaissé 113 millions de francs d'impôts sur les véhicules et les bateaux. Au niveau du personnel, l'OCN compte 91 EPT en 2020.

Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice. Je relève effectivement que malgré la crise et une coupure partielle des activités durant l'année 2020, l'Etat a pu profiter néanmoins d'une contribution de 2,8 millions de francs de l'OCN.

Comme relevé par le rapporteur, la satisfaction de la clientèle est attestée par diverses études. Je saisis l'occasion aussi de remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'OCN pour ces prestations de haute qualité.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Rapport 2021-GC-36

Office de la circulation et de la navigation OCN rapport sur l'exécution du mandat de prestation 2016 - 2020

Rapporteur-e: **Moussa Elias** (*PS/SP, FV*)
 Représentant-e du gouvernement: **Ropraz Maurice, Directeur de la sécurité et de la justice**
 Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une publication séparée.**

Discussion

Moussa Elias (*PS/SP, FV*). Damit heute auch noch ein bisschen auf Deutsch gesprochen wird, kann ich mich kurz dazu äussern. Das Treuhandbüro CORE Fiduciaire SA wurde vom Staatsrat des Kantons Freiburg als Kontrollstelle für den Leistungsauftrag 2016-2020 ernannt.

Nach einer vertieften Prüfung stellte das Treuhandbüro ohne grosse Überraschung fest - und das auch zum guten Glück -, dass das OCN die im Rahmen des Leistungsauftrag 2016-2020 festgelegten Zielvereinbarungen insgesamt bestens erfüllt hat.

Dafür danken wir selbstverständlich dem OCN sowie sämtlichen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Election judiciaire 2021-GC-61

Juge itinérant-e (20-50%) auprès de la Cellule judiciaire itinérante

Préavis CM: **19.04.2021** (*BGC mai 2021, p. 1649*)
 Préavis de la commission: **05.05.2021** (*BGC mai 2021, p. 1673*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 103; rentrés: 89; blancs: 1; nuls: 1; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élu-e *M^{me} Nadine Aebischer, à Fribourg*, par 83 voix.

Ont obtenu des voix *M^{me} Séverine Zehnder: 1; Barbara Boner: 1.*

Voix éparses pour le partage du poste: 2.

Election judiciaire 2021-GC-62

Assesseur-e à la Justice de paix de la Singine (formation en psychologie)

Rapport/message: **19.04.2021** (*BGC mai 2021, p. 1649*)
 Préavis de la commission: **05.05.2021** (*BGC mai 2021, p. 1673*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 103; rentrés: 90; blancs: 2; nuls: 0; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu-e *M. Michel Seewer*, à *Fribourg*, par 83 voix.

A obtenu des voix M. Martin Weissleder: 5.

Election judiciaire 2021-GC-63

Assesseeur-e- (gestion des biens - contrôle des comptes) à la Justice de paix de la Glâne - Poste 1

Rapport/message: **19.04.2021** (*BGC mai 2021, p. 1649*)

Préavis de la commission: **05.05.2021** (*BGC mai 2021, p. 1673*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 103; rentrés: 79; blancs: 4; nuls: 0; valables: 75; majorité absolue: 38.

Est élu-e *M. Jean-François Bard*, à *Mézières*, par 73 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Jean-François Bonfils: 1; Noemi Deschenaux: 1.

Election judiciaire 2021-GC-64

Assesseeur-e (gestion des biens - contrôle des comptes) à la Justice de paix de la Glâne - Poste 2

Rapport/message: **19.04.2021** (*BGC mai 2021, p. 1649*)

Préavis de la commission: **05.05.2021** (*BGC mai 2021, p. 1673*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 103; rentrés: 84; blancs: 3 nuls: 1; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Jean-François Bonfils*, à *Romont*, par 77 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Jean-François Bard: 2; Noemi Deschenaux: 1.

> La séance est levée à 16 h 52.

La Présidente:

Sylvie Bonvin-Sansonnens

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*